

L'homme pressé qui a trouvé le temps. Henri Hubert (1872-1927) et l'archéologie de la mémoire

Laurent Olivier

Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye

2020

POUR CITER CET ARTICLE

Olivier, Laurent, 2020. «L'homme pressé qui a trouvé le temps. Henri Hubert (1872-1927) et l'archéologie de la mémoire», in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris.

URL Bérose : article1834.html

Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© UMR9022 Héritages (CY Cergy Paris Université, CNRS, Ministère de la culture)/DIRI, Direction générale des patrimoines et de l'architecture du Ministère de la culture. (Tous droits réservés).

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose (www.berose.fr), accessibles [ici](#).

Consulté le 23 avril 2024 à 23h35min

Publié dans le cadre du thème de recherche «Histoire de l'anthropologie française et de l'ethnologie de la France (1900-1980)», dirigé par Christine Laurière (IAC-LAHIC, CNRS, Paris).

L'énigme Henri Hubert

On l'a oublié, mais Marcel Mauss, le flamboyant héritier de Durkheim, était deux personnes, comme le jour et la nuit. Il y avait Marcel, solaire, conquérant, rebelle ; et il y avait Henri, tout en retrait, appliqué, lunaire. Par la suite, la silhouette intellectuelle d'Henri s'est recroquevillée dans l'ombre de celle de Marcel, qui s'épanouissait dans la lumière. On a oublié Henri Hubert. Pourtant, ce touche-à-tout solitaire, *alter ego* de Mauss, a abattu, presque incognito, une masse de travail intellectuel colossale dans des domaines aussi divers que l'histoire des religions, la sociologie historique ou l'archéologie protohistorique. Quand Marcel ne pensait qu'à sortir, Henri ne vivait que pour l'étude, rageant de devoir perdre son temps avec les loisirs forcés qu'étaient pour lui les vacances et les dimanches. Certains le trouvaient terne, ennuyeux, prude ; d'autres le soupçonnaient d'être snob et méprisant. Salomon Reinach, son patron au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, ne pouvait s'empêcher de conserver à son égard une impression mêlée, faite de déception et d'irritation, regrettant qu'Hubert « entreprît trop à la fois et passât d'une série à l'autre avant d'avoir terminé le premier travail [1] ».

On ne connaît à Henri Hubert qu'un seul grand ami, qui a été comme un frère pour lui :

l'éblouissant Marcel Mauss, avec lequel il entretenait une véritable relation de gémellité intellectuelle. Ensemble, ils formaient un couple de travail fusionnel, comme il n'y en a sans doute pas eu d'autres dans l'histoire des sciences humaines (ill. 1). Tous deux étaient d'un appétit de savoir sans limites, et les deux amis pour la vie s'étaient partagés le monde : Mauss défrichait, ratissait l'univers des cultures dites « primitives » qui subsistaient encore aux confins de la Terre ; Hubert, quant à lui, s'était réservé le temps dans lequel fonctionnent et s'inscrivent les sociétés archaïques anciennes. Du couple, il était celui qui apprêtait et organisait la matière intellectuelle qu'ensemble ils produisaient ; c'est lui qui l'assemblait et la composait, alors que Marcel, d'esprit plus abstrait et moins enclin à ce travail fastidieux, se laissait volontiers porter en ces circonstances par les propositions d'Henri.



Ill. 1

Henri Hubert et Marcel Mauss à Saint-Germain-en-Laye. Photographie non datée (avant 1915).
(Archives familiales Hubert)

Car Henri ne vit que par et pour les livres (ill. 2). De la sociologie et de l'anthropologie, il ne connaît l'activité de terrain que par les textes qu'en ont rapportés ceux qui sont partis s'y confronter, au loin. Mais il connaît toute la littérature scientifique. Archéologue, il ne fouille pas et serait sans doute bien en peine de manier la pelle et la truelle. D'une constitution fragile, il pourrait se blesser, qui sait. Mais il lit tout ce qui se publie d'important. Homme de musée, enfin, il n'étudie aucune époque, aucun type d'objet en particulier ou de collection. C'est la totalité qui l'intéresse : la matière muséographique comme expression d'un monde en réduction, le monde des sociétés et des cultures anciennes, tel qu'il se déploie dans l'espace et le temps. Ceux qui ne l'apprécient guère voient clair, au moins, sur un point : sous des dehors modestes et craintifs, Hubert cache une ambition dévorante, celle de tout saisir, de tout embrasser. Il ouvre tous les chantiers intellectuels qui se présentent à lui et les mène tous de front, comme s'il redoutait de laisser quoi que ce soit échapper à son emprise. C'est que Mauss et lui-même se sont promis de conquérir les sciences sociales et de leur imprimer leur marque commune.



III. 2

Autoportrait d'Henri Hubert. Dessin au crayon non daté (avant 1920).

(Archives familiales Hubert)

Contrairement à Marcel, Henri est un chercheur pressé. Tout se passe comme si Hubert savait, au fond de lui, que le temps lui est compté. Alors, il avance ; il creuse, il déblaie, repoussant à plus tard le travail de présentation des données et des résultats, que l'on effectue quand, justement, on n'est plus capable de le faire : quand on met les choses en ordre, qu'on les range pour passer à un autre sujet. Hubert, manifestement, ne veut abandonner aucune des pistes qu'il a ouvertes. Il les suit, au pas de course, s'engageant dans des bifurcations et des ramifications qui l'éloignent toujours plus de son point de départ : l'histoire des religions de l'Antiquité méditerranéenne et notamment de la « Grande Déesse » syrienne, à laquelle il est censé consacrer sa thèse, qu'il n'écrira jamais. Il ne finira pas non plus son grand livre sur « les Celtes », devenu en réalité impubliable, et laissera en chantier le projet d'un autre ouvrage, s'inscrivant en miroir du premier, portant sur « les Germains ». Au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, il n'achèvera pas la réalisation de son grand œuvre, l'aménagement de la « salle de comparaison », conçue comme un « microcosme » de l'histoire mondiale des civilisations et des techniques. À sa mort, au seuil de ses cinquante-cinq ans, il laisse plusieurs centaines de recensions d'ouvrages, principalement effectuées pour *L'Année sociologique* [2] ainsi que pour *L'Anthropologie* ou la *Revue archéologique* [3], et dont la rédaction accaparait son temps. Mais presque rien sur ses champs de recherche personnels, si ce n'est des plans griffonnés, des notes préparatoires et de rares publications préliminaires.

En disparaissant, Hubert nous a laissés avec une énigme : le mystère que représente sa trajectoire intellectuelle. Une obscurité persistante enveloppe en effet son activité scientifique et ses travaux, que l'on ne connaît guère que sous la forme d'esquisses inabouties. Mais le peu qu'il nous est donné d'en connaître est fascinant : Hubert ouvre des voies novatrices, empruntant des chemins risqués, frayant des sentiers de traverse qui ouvrent sur des perspectives à la fois inédites et vertigineuses. Les premiers, les sociologues ont perçu la portée de sa conception du temps des rites [4] – encore qu'il ait fallu attendre

l'aube des années 1980. Pour la plupart, les ethnologues et les anthropologues ne voient encore guère en lui qu'un associé de Mauss, dont ils peinent à percevoir l'apport original que celui-ci pourrait avoir imprimé aux travaux du magistral auteur de *l'Essai sur le don*. Quant aux archéologues, la plupart en font un chercheur aux théories dépassées, n'ayant joué qu'un rôle marginal dans l'histoire de la discipline archéologique en général et des études celtiques en particulier. À tout prendre, l'œuvre d'Henri Hubert ne serait, à les entendre, qu'un épiphénomène des études durkheimiennes – ou, pour le dire autrement, une tentative d'extension de la sociologie à l'archéologie, qui, par nature, était vouée à l'échec [5].

Nous nous intéresserons donc à cet Hubert historien et archéologue, muséographe et sociologue des Celtes, dont les chercheurs attachés à l'étude du passé ont fait jusqu'ici si peu de cas. Nous laisserons donc de côté de larges pans de sa personnalité scientifique, dans la mesure où ils ont déjà été explorés ou reconnus par d'autres – tels, notamment, ses rapports avec Marcel Mauss [6], sa position dans les travaux de l'école durkheimienne [7], ou encore ses travaux sur la sociologie des religions [8]. C'est à un Hubert nettement plus méconnu que nous nous attacherons : un Hubert penseur des dynamiques du temps de la mémoire, tel que l'enregistrent les créations matérielles et les manifestations culturelles des sociétés anciennes.

Les dates de la vie d'Henri Hubert

Le 23 juin 1872, naît à Paris Henri Pierre Eugène Hubert, fils de François Hyppolite Hubert et de Rosalie Virginie Vitry. Il est le second d'une famille de trois enfants, issu d'un milieu de la bourgeoisie catholique parisienne. Sa mère, protestante, est de seize ans plus jeune que son mari et conservera toute sa vie une santé précaire. De ce point de vue, Henri lui ressemble. Son père l'entraîne dans les concerts, les conférences et les visites de musées et d'expositions. Le jeune Henri est un bon élève ; en 1884, il entre au lycée Louis-le-Grand à Paris. Il y a pour professeur l'abbé Quentin, aumônier du lycée, qui l'initie à l'étude de l'assyrien, et obtient le premier prix au concours général, en version grecque.

À la sortie du lycée, Henri entre en 1891 à la Sorbonne, où il obtient en 1892 une licence d'histoire des religions. La même année, il passe avec succès le concours d'entrée à l'École normale supérieure (ENS). Les quatre années passées à l'ENS, de 1892 à 1895, sont pour le jeune Henri Hubert des années d'intense formation intellectuelle. Il y devient bibliothécaire adjoint auprès de Lucien Herr (1864-1926). Hubert suit parallèlement les cours d'assyrien dispensés par l'abbé Quentin, qu'il retrouve à l'École pratique des hautes études (EPHE), et étudie l'histoire de l'art à l'École du Louvre.

En 1895, à la sortie de l'ENS, il est reçu troisième à l'agrégation d'histoire. Ayant bénéficié en 1893 et 1894 d'un sursis lui permettant de poursuivre ses études, Hubert effectue son service militaire au 124^e régiment d'infanterie de Laval (Mayenne). À l'issue de ce service, il est versé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1896.

À sa sortie de l'armée, Hubert reprend le cours de sa formation intellectuelle. Il entre en 1896

à l'EPHE, où il fait la connaissance de celui qui deviendra l'ami de toute sa vie : Marcel Mauss (1872-1950). Il se forme également à l'histoire religieuse auprès de l'abbé Louis Duchesne (1843-1922) et devient le protégé de l'indianiste Sylvain Lévi (1863-1935). Marcel Mauss lui fait découvrir la sociologie et le fait entrer dans l'entourage de son oncle, Émile Durkheim (1857-1917).

Repéré par l'archéologue Salomon Reinach (1858-1932), Henri Hubert est nommé attaché libre au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (MAN) le 4 avril 1898 (ill. 3). Ce travail non rémunéré le place à un rôle d'adjoint du directeur du musée ; il y est chargé de l'entrée, du classement et de l'installation des collections. Cette même année, Hubert entre parallèlement au comité éditorial de la revue *L'Année sociologique*, dirigée par Émile Durkheim. Il s'y rendra bientôt indispensable, assurant en particulier la recension des ouvrages envoyés à la revue.



III. 3

Henri Hubert photographié sur la terrasse du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Photographie non datée (avant 1914 ?).

(Saint-Germain-en-Laye, Archives du Musée d'Archéologie nationale)

Du 24 août au 20 septembre 1899, Hubert est rappelé pour une période d'exercices militaires au 124^e régiment d'infanterie de Laval, au titre de la réserve de l'armée d'active. À son retour au musée de Saint-Germain, il met en œuvre l'installation de l'importante collection Moreau [9], qui a été léguée au MAN. Grâce à son ami italien Enrico Giglioli (1845-1909), Hubert fait entrer dans les collections du musée une série d'objets ethnographiques provenant de Nouvelle-Guinée.

Hubert débute son activité d'enseignement en 1901, où il est élu maître de conférences à l'EPHE, dans la section des sciences religieuses. Il y dispense un cours sur les religions primitives de l'Europe. Grâce à Giglioli, Hubert fait entrer dans les collections du MAN une série d'objets préhistoriques égyptiens, ainsi que du matériel ethnographique provenant d'Amazonie. D'Italie, Hubert rapporte au MAN une série d'objets protohistoriques italiens

achetés à Florence, qui viennent compléter les séries d'objets protohistoriques provenant des régions de Messine et de Syracuse, qu'il avait acquis l'année précédente pour le musée.

De 1902 à 1903, Henri Hubert aménage l'installation de la collection Piette [10] au musée de Saint-Germain. À l'occasion d'une mission du ministère de l'Instruction publique durant laquelle il est envoyé à Hanoï pour participer au Congrès international des orientalistes et étudier la préhistoire de l'Indochine et du Japon, il rapporte une série d'objets préhistoriques destinés au MAN. Puis il effectue un voyage de tour du monde, au cours duquel il séjourne aux États-Unis, et notamment à New York. Rentré en France, il doit effectuer une seconde période d'exercices militaires du 1er au 28 septembre 1902, où il est affecté à l'état-major, à Paris.

En 1904, Hubert fait entrer dans les collections du musée de Saint-Germain le mobilier protohistorique provenant des fouilles de Maurice Piroutet (1874-1939) dans les tertres funéraires de la forêt des Moidons (Jura), ainsi qu'une série d'objets préhistoriques provenant du Japon et du mobilier préhistorique issu des fouilles de l'île de Kuloa-Rua, en Indochine. À l'été 1904, il termine le classement de la collection Frédéric Moreau, débuté en 1900. L'année suivante, Hubert travaille au récolement et au transfert des collections ethnographiques de l'ancien musée de la marine au musée du Louvre (cette tâche l'occupera jusqu'en 1907) ; il fait par ailleurs entrer dans les collections du MAN une série d'objets préhistoriques provenant des environs de Hanoï.

En 1906, Hubert est nommé professeur à l'École du Louvre pour y dispenser le cours d'archéologie nationale à la suite de Salomon Reinach. C'est dans ce cours qu'il envisage la « constitution d'une ethnographie préhistorique de l'Europe où les données de l'archéologie seraient combinées avec celles de la linguistique ». Au musée de Saint-Germain, Hubert fait entrer le mobilier préhistorique issu des fouilles du docteur Léon Henri-Martin (1864-1936) sur le site moustérien de La Quina (Charente), de même qu'une nouvelle série d'objets préhistoriques provenant des environs de Hanoï. Il rapporte d'Italie une nouvelle série d'objets protohistoriques italiens achetés à Florence.

En 1907, Hubert est nommé directeur d'études adjoint à l'École pratique des hautes études. Il effectue un nouveau voyage aux États-Unis, qui le conduit à retourner à New York. Au musée de Saint-Germain, Hubert fait entrer le mobilier protohistorique des fouilles de Piroutet sur le site fortifié du Camp du Château à Salins-les-Bains (Jura), de même que l'important mobilier préhistorique provenant des fouilles Piette, dont une première partie était entrée au musée des Antiquités nationales en 1902. L'année suivante, en 1908, Hubert fait entrer dans les collections du MAN une série d'objets provenant du musée ethnographique du Louvre (qui sont destinés à la salle de comparaison) puis, en 1909, une collection d'objets ethnographiques provenant de Russie, collectés par le baron de Baye.

Le 20 juillet 1910, Hubert est nommé conservateur adjoint du musée de Saint-Germain auprès de Salomon Reinach. Celui-ci lui confie la conception et l'installation des collections de la salle de comparaison, qui rassemble les matériaux archéologiques et ethnographiques

originaires du monde entier. Hubert classe la collection Henri de Morgan, destinée à cette salle. Il fait entrer dans les collections du MAN l'important mobilier préhistorique provenant des fouilles de Jacques de Morgan au Moyen-Orient. Le 24 août 1910, à Wiesbaden, Hubert épouse Alma Schierenberg, une jeune femme d'origine allemande âgée alors de 30 ans.

De 1910 à 1913, Hubert travaille à la préparation d'un projet de loi sur les fouilles archéologiques, qui demeurera sans suite. En 1911, il fait entrer dans les collections du musée de Saint-Germain une série d'objets préhistoriques provenant des environs de Kiev, qui ont été communiqués par le baron de Baye ; il donne pour sa part au musée un modèle de petit autel en terre cuite, provenant d'Hanoï. Hubert contribue à la création du musée de la préhistoire des Eyzies-de-Tayac (Dordogne), en collaboration avec les préhistoriens Louis Capitan (1854-1929) et Denis Peyrony (1869-1954).

En 1914, Hubert est nommé directeur d'études à l'EPHE. Il emménage 4, avenue Gambetta à Chatou (Yvelines) le 27 juillet 1914. Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, Hubert est appelé le 5 août 1914. Après un bref retour au musée de Saint-Germain, il est à nouveau mobilisé en juillet 1915 : Hubert est affecté au service automobile du 90^e régiment d'infanterie territoriale, où il est promu sous-lieutenant dès le mois suivant. Son expérience du front est de courte durée : en novembre 1915, il est appelé au sous-secrétariat à l'Artillerie et aux Munitions du ministère de la Guerre, installé à l'hôtel Claridge à Paris. Il entre alors au service du ministre de l'Armement Albert Thomas (1878-1932), qui a rassemblé autour de lui un comité d'experts issus pour la plupart de l'ENS (groupe dit « réseau Thomas ») [11]. Il y retrouve de nombreux collaborateurs de *L'Année sociologique* et de proches de Durkheim, tels François Simiand (1873-1931), Mario Roques (1875-1961), Hubert Bourgin (1874-1955) ou encore Maurice Halbwachs (1877-1945).

En 1917, Hubert est nommé secrétaire de la commission consultative de l'artillerie d'assaut. Il joue manifestement un rôle important dans la conception de chars d'assaut équipés de trains de chenilles métalliques, qu'il avait pu voir fonctionner sur des engins agricoles lors de son voyage de 1902-1903 dans les Grandes Plaines du Midwest américain. D'avril à juin 1917, il effectue une mission en Russie, où il accompagne Albert Thomas en tant que chef de cabinet (ill. 4). Hubert effectuera par la suite plusieurs autres missions pour Thomas, en Angleterre et en Italie.



III. 4

Henri Hubert (assis au centre) et Albert Thomas sur le bateau les emmenant en Russie. Photographie non datée (avril-mai 1917).

(Archives familiales Hubert)

À la demande du ministère de l'Instruction publique, Hubert intègre en mai 1918 le Service de protection des monuments et des œuvres d'art. Il y assure le sauvetage des collections préhistoriques de Saint-Acheul, de Jacques Boucher de Perthes à Abbeville et d'Ault d'Aumesnil à Amiens, dans le département de la Somme. Hubert organise par ailleurs les dépôts de collections déplacées de Châteaudun (Eure-et-Loire), Blois (Loir-et-Cher), Fontainebleau (Seine-et-Marne) et Dijon (Côte-d'Or), ainsi qu'une série d'autres emplacements situés à l'arrière du front.

En mai 1919, Hubert est enfin rendu à la vie civile. Il est nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1920, puis reprend son travail au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, qui avait été interrompu pendant près de six ans. En 1921, il fait entrer dans les collections du musée le mobilier des fouilles de l'abbé Joseph Philippe (1876-1950) entreprises sur le site protohistorique dit du Fort-Harrouard (Eure-et-Loir), ainsi qu'une série d'objets de bronze protohistoriques provenant de Sibérie. Au musée, Hubert classe et installe la collection préhistorique du baron de Baye, qui provient de ses fouilles de la Marne. L'année suivante, il fait entrer dans les collections du MAN une série de pièces ethnographiques provenant de la collection Léon Gatayes (1805-1877).

En 1922, Hubert débute son cours sur les Celtes à l'École du Louvre, qu'il poursuivra jusqu'en 1924 et 1925. En 1923, il reçoit avec son ami Marcel Mauss le prix Lefèvre-Deumier de l'Académie des sciences morales pour l'ensemble de leur œuvre sociologique. Au MAN, Hubert classe et inventorie la collection de préhistoire du baron Jacques de Morgan (1857-1924). En 1924, sa femme Alma décède à l'âge de seulement 44 ans.

À partir de mai 1925, la dégradation de son état de santé empêche Henri Hubert de venir travailler à Saint-Germain. Le 24 novembre 1925, il part se reposer aux environs de Toulon, à Nérès (Var) ; il y est encore en décembre. L'année suivante, sa santé semble se rétablir ; Hubert revient travailler au musée de Saint-Germain en mars 1926, puis il voyage en Suisse et en

Italie d'août à septembre 1926. Revenu au musée en septembre, Hubert doit bientôt interrompre à nouveau son activité, en raison de la dégradation de son état de santé. Il ne reviendra plus à Saint-Germain. Le mercredi 25 mai 1927, à cinq heures du matin, Henri Hubert décède à son domicile de Chatou. Il avait cinquante-cinq ans.

Un survol de la bibliographie d'Henri Hubert

La bibliographie d'Henri Hubert rassemble plus de 550 titres publiés de son vivant, auxquels s'ajoutent la seconde édition des *Mélanges d'histoire des religions* (1929), coéditée avec Marcel Mauss, puis les trois volumes posthumes des *Celtes* (1932) et des *Germaines* (1952), et enfin le « texte autobiographique » resté inédit jusqu'en 1979.

L'activité éditoriale d'Henri Hubert débute véritablement à partir de 1897, après qu'il a fait la connaissance de Marcel Mauss (1896), puis qu'il est entré au comité éditorial de *L'Année sociologique* (1898) ; sa production atteint ensuite son maximum au cours des années 1901-1902 (fig. 1). Le voyage d'Hubert autour du monde (1902-1903) se traduit par un tassement sensible du rythme des publications, qui reprennent ensuite à partir de 1910-1911 pour culminer en 1913. Néanmoins, la production scientifique d'Hubert ne retrouvera jamais son très haut volume du début des années 1900. Par la suite, la Première Guerre mondiale tarit son activité scientifique, notamment à partir du moment où il entre au service d'Albert Thomas (1915) et jusqu'à son retour à la vie civile (1919). Les dernières années (1920-1927) voient une reprise modeste de la production scientifique d'Hubert, désormais très limitée par son mauvais état de santé. L'année 1925 est marquée par un pic relatif de publications, avant que, diminué par la maladie, il ne doive définitivement interrompre son activité professionnelle (1925).

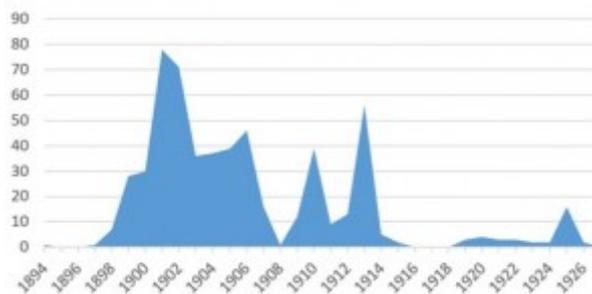


Figure 1

Volume des textes publiés par Henri Hubert de son vivant, entre 1894 et 1927.

Tout au long de sa vie, Hubert a essentiellement rédigé des comptes rendus d'ouvrages (ou plus rarement d'articles), prioritairement dans *L'Année sociologique*, ainsi que dans les principales revues d'anthropologie et d'archéologie de son temps. Les thématiques auxquelles il s'est consacré sont d'abord l'archéologie, l'histoire et la mythologie des sociétés antiques méditerranéennes (pour 25 % de ses articles rédigés tout au long de sa période d'activité intellectuelle), puis l'ethnographie, la sociologie et le folklore (21 %), ainsi que le judaïsme, le christianisme et l'histoire de l'Église (19 %) : centrées, globalement, sur l'histoire et la sociologie des religions, ces thématiques représentent ainsi les deux tiers, environ, de la

production intellectuelle d'Henri Hubert (fig. 2).

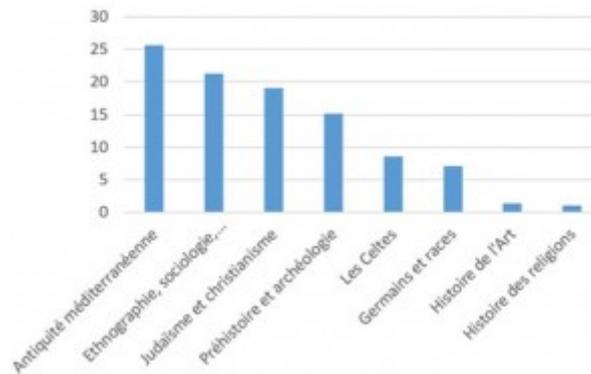


Figure 2

Publications d'Henri Hubert, classées par thématiques. Les chiffres sont exprimés en pourcentages.

Présente dès les premières années, la thématique de la préhistoire et de l'archéologie européenne (15 %) accède à une place importante après 1908, puis dans la seconde partie de la vie intellectuelle d'Henri Hubert – après la Première Guerre mondiale – où elle est associée à la thématique de l'archéologie et la sociologie des Celtes (8 %). La définition de la culture des Celtes apparaît ainsi en miroir des débats sur l'origine des Germains et des « Indo-Germains » et de la question des « races » préhistoriques (7 %) : cette dernière thématique apparaît chez Hubert à partir de 1901, à la suite de sa critique des thèses « anthroposociologiques » de Vacher de Lapouge. On peut semble-t-il distinguer ainsi « deux Hubert » dans la production scientifique du compagnon de route de Marcel Mauss : un Hubert essentiellement sociologue et historien des religions dans la première partie de sa vie intellectuelle, jusqu'au début des années 1910, puis un Hubert davantage archéologue et sociologue des Celtes après la Première Guerre mondiale.

Hubert muséographe

C'est en 1898 qu'Henri Hubert entre comme « attaché libre » (c'est-à-dire collaborateur non rémunéré) au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Il est alors âgé de vingt-quatre ans. Cinq ans plus tard, en 1903, il y exerce désormais les fonctions de conservateur adjoint aux côtés de Salomon Reinach, se concentrant sur l'acquisition et l'installation des collections, tandis que le patron du musée représente le MAN vis-à-vis des instances officielles [12]. Mobilisé en 1915, Hubert doit interrompre son travail jusqu'en 1920. Son retour au musée est chaotique. Souffrant de graves problèmes cardiaques, Hubert doit finalement prendre congé du MAN en novembre 1925 pour partir se reposer aux environs de Toulon. Il ne reviendra plus à Saint-Germain. Dès le début de l'année suivante, Raymond Lantier (1886-1980) est nommé à sa succession comme conservateur adjoint, en janvier 1926.

Hubert sera resté vingt-deux ans au musée des Antiquités nationales. Lorsqu'il arrive à Saint-Germain, le musée est encore en construction, depuis sa création en 1865. La chapelle royale construite sous Saint Louis est encore en cours de restauration. Le musée continue à

s'agrandir, par la création de nouvelles salles. Dans cette atmosphère de chantier permanent, où les maçons croisent les menuisiers et les peintres, Hubert s'active à faire entrer de nouvelles collections ; il organise le stockage des pièces non encore exposées, les inventorie et les fait restaurer dans les ateliers du musée. Il s'occupe également de l'installation des collections dans les nouvelles salles livrées par l'architecte chargé de la restauration du bâtiment, Honoré Daumet [13] (1826-1911), qui poursuit et achève l'œuvre commencée en 1862 par Eugène Millet (1819-1879). C'est ainsi qu'Hubert aménage d'abord la salle Moreau (1900), puis la salle Piette (1902) et les salles de Baye et Morgan (1910 à 1926) enfin [14]. Parallèlement, il réorganise la présentation des collections déjà installées dans les parties désormais terminées du musée : celles de la salle de mythologie (salle XXI), de la salle des métiers (salle XXV), de la salle de la céramique gallo-romaine (salle XV), et enfin des salles dites du Bronze (salle V), et de Hallstatt et La Tène (salle VI).

Cependant, le grand œuvre d'Henri Hubert à Saint-Germain est l'organisation de la salle de comparaison. Elle occupe la grande salle de bal du château, appelée communément salle de Mars [15]. Ce sont Alexandre Bertrand (1820-1902), alors directeur du musée, et son conservateur adjoint de l'époque, Salomon Reinach, qui lancent ce projet muséographique en 1898. Pour mettre en œuvre ce chantier, ils missionnent Henri Hubert, qui leur paraît « tout désigné pour présider à ce travail délicat, auquel ses études le préparent particulièrement [16] ». C'est pourquoi ils font recruter le jeune chercheur au MAN. Prévue dès la conception du musée, la salle de comparaison n'était encore installée qu'en partie. L'espace de la salle de Mars était alors utilisé pour servir de « magasin central », où étaient entreposées les collections non encore exposées, et pour certaines non encore inventoriées. L'engorgement menaçait sans cesse. L'aménagement définitif de la salle de comparaison passait donc nécessairement par l'organisation d'espaces de rangement des collections qui n'avaient pas été prévus au moment de la création du musée : c'est ce dont doit s'occuper Hubert en priorité. Ces difficultés semblent avoir contribué au démarrage tardif des travaux muséographiques [17]. En effet, le travail d'installation des collections définitives de la salle de comparaison ne paraît débiter véritablement qu'en 1909, au moment de l'arrivée des collections ethnographiques du Louvre [18]. Ces séries avaient été officiellement attribuées au MAN cinq ans auparavant, en 1904 [19].

Hubert ne verra pas l'achèvement de la salle de comparaison, dont six vitrines restaient encore à installer au moment de son départ. Il laissera également en chantier l'aménagement de la salle d'Isturitz et de la salle des antiquités mérovingiennes (salle IV). Il ne parviendra pas à mettre en forme le catalogue de la collection Moreau, qu'il prévoyait de rédiger. De la même manière, le catalogue de la salle de comparaison est resté à l'état de notes et de fiches éparées. En revanche, Hubert a très activement contribué à l'enrichissement des collections du musée des Antiquités nationales. De 1898 à 1926, il fait plus que doubler le fonds d'objets entrés au MAN, qui passe d'environ 30 000 à 73 000 items [20] : la progression est très forte jusqu'en 1902, date du départ à la retraite de Bertrand, puis se poursuit de manière régulière jusqu'au départ d'Hubert, malgré un fléchissement sensible durant les années de guerre (fig. 3).

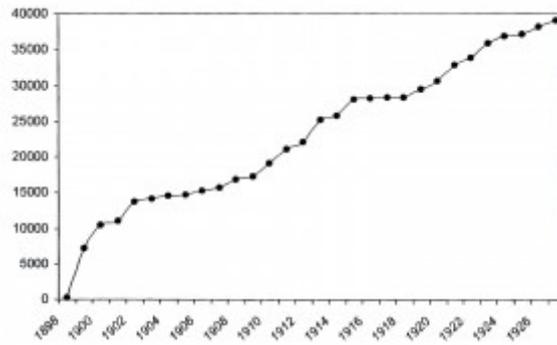


Figure 3

Progression des acquisitions de collections archéologiques au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye durant la période d'activité d'Henri Hubert à Saint-Germain. En une vingtaine d'années, le volume des collections est doublé et enrichi d'importantes séries d'ethnographie et de préhistoire extra-européennes.

(d'après Olivier, L. « Henri Hubert, archéologue », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 79, 2000, fig. 1 p. 10)

Henri Hubert arrive en effet à Saint-Germain vers la fin d'une période durant laquelle le musée des Antiquités nationales n'a cessé de se développer, en enrichissant ses collections par l'acquisition de grandes séries de référence, comme le mobilier funéraire des tombes celtiques de Champagne, ou les pièces d'outillage lithique en silex du Paléolithique. La phase « d'accumulation primitive des collections », pourrait-on dire, durant laquelle étaient entrés au MAN des ensembles d'objets aux contextes de provenance souvent mal définis, ne s'était pas prolongée au-delà des toutes premières années d'existence du musée. Elle fut globalement terminée dès avant la guerre de 1870. La conservation de Saint-Germain cherchait désormais à consolider la présentation de ses collections par l'exposition de séries d'objets appartenant à des ensembles archéologiques bien identifiés. On privilégiait la présentation de mobiliers issus de dépôts funéraires ou de formations stratigraphiques bien observées. De la même manière, on regroupait non seulement des séries illustrant des périodes ou des phases particulières de la chronologie des temps préhistoriques, mais on présentait également des ensembles faisant apparaître l'existence de groupes culturels régionaux. Cette évolution concerne particulièrement les collections de préhistoire et des âges des métaux.

Hubert poursuit cette politique d'acquisition. Il contribue à faire entrer au MAN d'importantes séries de mobilier provenant de la fouille de sites majeurs. Ce sont notamment les collections des sites paléolithiques de La Quina et du Roc-de-Sers (Charente), explorés par le docteur Henri-Martin. Hubert fait acquérir par le musée de Saint-Germain le matériel d'habitat néolithique et des âges du Bronze et du Fer, qui provient des fouilles de l'abbé Philippe au Fort-Harrouard de Sorel-Moussel (Eure-et-Loire). Le MAN acquiert également l'important mobilier des âges du Bronze et du Fer issu des fouilles systématiques entreprises par le chercheur Maurice Piroutet dans les tertres funéraires de la région de Salins et dans

l'habitat de hauteur fortifié du Camp du Château à Salins-les-Bains (Jura). Hubert ne néglige pas pour autant les découvertes fortuites : c'est ainsi qu'il fait entrer au musée de Saint-Germain l'exceptionnel mobilier des tombes à char celtiques de Nanterre (Hauts-de-Seine), que des travaux d'exploitation de sablière avaient mis au jour en 1899 [21].

Hubert s'intéresse par ailleurs aux séries d'archéologie et d'ethnographie extra-européennes, qui sont destinées à enrichir les collections de la salle de comparaison. Il fait notamment entrer au MAN un important ensemble d'objets amérindiens qu'a ramenés de Virginie et d'Ohio son ami italien Enrico Hillyer Giglioli (1845-1909), directeur du Muséum d'histoire naturelle de Florence et grand collecteur d'objets ethnographiques (1901). Henri Hubert fait également acquérir par le MAN une série de préhistoire japonaise (1901-1903). L'acquisition de cette collection est liée à son voyage de 1902-1903 en Indochine et au Japon.

Derrière cette activité frénétique se cache un véritable projet scientifique et muséographique pour le MAN. Henri Hubert l'a conçu, mais il ne l'a jamais écrit ni véritablement exposé. De quoi s'agissait-il, au juste ? Hubert nous laisse chercher seuls la réponse à cette question. Elle se trouve dans de petits feuillets de papier jauni qu'il a couverts de son écriture anguleuse, pour nous difficilement déchiffrable, et qui sont aujourd'hui conservés dans les archives du musée de Saint-Germain. Plus que des notes préparatoires, ce sont des sortes de pense-bête griffonnés à la hâte, dans des moments où les idées viennent à Hubert et où il cherche à les conserver dans leur articulation. Dans ces fiches éparses, ces esquisses de distribution de vitrines sans cesse redessinées, se trouvent les éléments du plan qu'il avait élaboré pour Saint-Germain. Cette démarche, qu'il n'a pas jugé utile de présenter ni de commenter, consistait à rechercher une méthode qui manifeste le sens des collections archéologiques. Que cherchait-il dans les collections du MAN ? Que lui laissaient entrevoir les matériaux archéologiques et sur quoi comptait-il s'appuyer pour bâtir son discours sur les civilisations anciennes ? Pour reconstituer la démarche d'Henri Hubert au musée de Saint-Germain, il nous faut entreprendre une véritable exploration archéologique de son travail scientifique.

Le Musée des Antiquités nationales : un musée archéologique total

Comme on s'en doute, Hubert n'arrive pas à Saint-Germain sur un terrain complètement neuf. Lorsqu'il est recruté au MAN, le musée est ouvert depuis plus de trente ans. Surtout, la présentation des collections et le discours scientifique qu'elles supportent ont déjà fait l'objet d'une importante réflexion, qui a évolué avec les transformations de la discipline archéologique. Dès la création du musée, les travaux de la Commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain, mise en place en 1865, ont consisté à définir le contenu des collections, leur mode de présentation et les connaissances scientifiques qu'elles devaient communiquer au public [22]. Par la suite, cette réflexion muséographique a été poursuivie par Gabriel de Mortillet (1821-1898) et Alexandre Bertrand, qui ont dirigé l'installation des premières salles du musée jusqu'en 1885 et 1902.

Aussi ne faut-il pas imaginer Henri Hubert faisant entrer seul l'ethnographie à Saint-Germain. Au contraire, dès l'origine de la création du MAN, les concepteurs du musée avaient

prévu que la présentation des collections archéologiques trouvées en France serait associée à celles « d'objets de comparaison [23] ». Il s'agissait, en somme, de replacer dans le contexte technique et culturel qui était le leur à l'origine les trouvailles exhumées sur le territoire national. Pour les créateurs du MAN, il était clair que l'on ne pouvait appréhender l'histoire des hommes qui s'étaient succédé dans l'espace correspondant à la France actuelle si l'on ne saisissait pas que leurs créations procédaient de civilisations, ou de faciès techno-culturels, qui s'étendaient à d'autres pays d'Europe ou à d'autres régions du monde.

Ainsi, de « musée gallo-romain » qu'il était au moment de sa fondation en 1862 [24], le musée de Saint-Germain devait-il évoluer rapidement, au cours des premières années de sa création, vers un musée archéologique « total ». Dès avant la fin des années 1860, le MAN apparaît « destiné à contenir les archives archéologiques de la France, avec [des] termes de comparaison étrangers [25] ». Dès l'origine en fait, les collections ne cessent de déborder du cadre national, pour représenter les civilisations qui se sont succédé dans l'ensemble de l'Europe depuis la préhistoire, ou celles de mêmes types qui continuent à se perpétuer ailleurs, comme aux Amériques, en Océanie ou en Australie. Depuis la France, le MAN embrasse l'histoire de l'humanité, depuis ses lointaines origines préhistoriques.

L'ethnographie, miroir de l'archéologie

De manière tout à fait originale, l'ethnographie n'était donc nullement séparée des « antiquités nationales » dans la présentation des collections du musée de Saint-Germain à son ouverture de 1867. Ainsi, dans les premières salles consacrées à « l'âge de la pierre », des « harpons en fer employés de nos jours dans les régions où vit encore le renne » étaient-ils rapprochés des « pointes harpons en bois de renne de l'époque de La Madelaine » dans la mesure où ils étaient « presque identiques de forme » [26]. Ces rapprochements montraient – en quelque sorte sous la forme d'une évidence visuelle – qu'un même usage technique conduit, dans des conditions environnementales similaires, à produire des formes d'outils identiques. D'autre part, la confrontation de grattoirs en silex du Groenland, encore utilisés pour racler les peaux, avec des pièces de forme et de fabrication similaires trouvées en France dans les sites datant de « l'âge du renne » donnait à penser que ces outils en silex préhistoriques avaient vraisemblablement été conçus pour le même usage. Symétriquement, la fonction de certaines pièces archéologiques énigmatiques pouvait trouver une explication dans la comparaison avec des pièces ethnographiques contemporaines. Ainsi, un « bâton de chef, insigne de commandement » provenant des îles Malouines présentait-il « la plus grande analogie avec les pièces des cavernes » et les concepteurs du musée l'avaient désigné en conséquence sous le nom de « bâton de commandement » [27].

Plus précisément, certains états de civilisation, les uns révélés par l'archéologie et les autres documentés par l'ethnographie, pouvaient être quasiment comparés terme à terme. Dans la salle suivante, celle de l'âge de la pierre polie, l'outillage et l'équipement domestique de la période néolithique étaient rapprochés de ceux des « Peaux-rouges » contemporains d'Amérique du Nord. On pouvait comparer en particulier les formes et les techniques de fabrication de la poterie, celles des meules à va-et-vient utilisées pour la mouture de la

farine, ou encore celles des outils et des armes en pierre taillée. Certains outils, notamment les pointes de flèches, apparaissent parfaitement interchangeables, de l'Amérique indienne contemporaine à la France de l'époque des dolmens. De manière fascinante, on pouvait voir la technologie de ces populations « primitives » contemporaines se transformer sous l'effet du contact avec les immigrants venus d'Europe. Les derniers groupes autochtones de Californie produisaient désormais leurs pointes de flèches en verre de bouteille, « les Indiens trouvant beaucoup plus simple et plus commode d'utiliser les culs de bouteille, qu'ils rencontrent maintenant partout, que d'aller chercher au loin l'obsidienne [28] ».

Le classement de ces collections préhistoriques, conçu essentiellement par Gabriel de Mortillet, visait à démontrer visuellement l'existence de véritables lois d'évolution de l'humanité, qui fonctionneraient à l'instar des lois de la physique [29]. Selon Mortillet, la succession des âges préhistoriques serait portée en effet par une logique interne, qui est celle du développement continu des sociétés humaines ; autrement dit, l'articulation des périodes successives de la chronologie des temps préhistoriques serait un effet direct de la *loi générale du progrès de l'humanité*. Lorsqu'ils seraient confrontés à des contraintes environnementales proches les unes des autres, les groupes humains trouveraient des solutions techniques voisines, car l'esprit humain fonctionnerait de la même manière en tous lieux et sous toutes périodes : ce serait là une manifestation de la *loi d'unité psychologique de l'humanité*. Enfin, dans l'optique de Mortillet, l'archéologie et l'ethnographie montreraient clairement que les groupes humains passent, au cours de leur développement historique, par les mêmes stades techniques et culturels : c'est, souligne Mortillet, l'illustration de l'existence d'une *loi du développement similaire de l'humanité*. Pour Mortillet, l'archéologie préhistorique se confondrait ainsi avec une nouvelle science qui devrait dorénavant porter le nom de paléoethnologie ; « La paléoethnologie, souligne-t-il, est l'étude de l'origine et du développement de l'humanité en dehors des documents historiques [30]. »

Ainsi, c'est sur les bases jetées par Mortillet à Saint-Germain qu'Hubert a pu construire son projet de faire pleinement du MAN un musée d'ethnographie préhistorique. Néanmoins, comme le perçoit alors clairement Hubert, le discours muséographique sur lequel reposait jusqu'alors la présentation des collections doit désormais évoluer. En effet, au moment où Hubert arrive à Saint-Germain, le programme muséographique conçu au début des années 1860, tel que Mortillet l'avait enrichi pour la préhistoire, est en passe d'être complètement réalisé : comme on l'a vu, c'est Hubert qui installera les dernières salles et réorganisera certaines des salles déjà ouvertes. L'enrichissement continu des collections a fait du MAN une institution dont l'assise dépasse largement le territoire national. Mais surtout, proportionnellement, l'accroissement des collections s'est effectué au profit des séries appartenant aux civilisations préhistoriques de toutes origines. Comme le souligne en effet Hubert dans une note préparatoire à l'aménagement de la salle de comparaison, « par la force des choses, de musée des antiquités nationales, il est devenu musée préhistorique ». Et il ajoute : « Il doit le rester et le devenir plus décidément encore [...] [31]. »

Comment y parvenir ? En prenant appui, comme le suggère Hubert, sur la démarche

comparative propre à la muséographie de Saint-Germain et en ouvrant davantage encore les collections du MAN à l'ethnographie. Il l'indique dans sa note préparatoire à l'aménagement de la salle de comparaison :

Il y a lieu de tenir compte d'abord de l'état actuel de cette collection [ethnographique du MAN]. Ces collections sont considérées jusqu'à présent comme des collections de comparaison. Le résultat de ces comparaisons a jusqu'à présent été rudimentaire. On a pu d'une part démontrer l'existence d'un âge de la pierre, ancien ou récent, en dehors de l'Europe et d'autre part des objets montrant comment des lames de pierre analogues à celles qui ont été trouvées en France pouvaient être emmanchées ou utilisées.

La comparaison peut donner aujourd'hui d'autres résultats et contribuer à l'étude des phénomènes sociaux, phénomènes de la vie humaine, étude à laquelle peuvent déjà servir les matériaux rassemblés dans la partie principale du Musée. Ces phénomènes sont [...] des phénomènes technologiques (adaptation des objets à la fonction, filiation des formes) et des phénomènes de répartition (répartition des objets dans une aire donnée, correspondance de l'aire de répartition des objets avec l'aire d'extension des peuples correspondants) [32].

Il convient donc, souligne Hubert, non pas de rejeter la démarche comparatiste qu'a mise en œuvre Mortillet pour la présentation des collections préhistoriques de Saint-Germain, mais de pousser au contraire cette démarche plus loin, en exploitant à fond les données de l'ethnographie et de l'anthropologie. Ce sera l'objectif particulier de la salle de comparaison. Il s'agit, en somme, de transcrire sous une forme muséographique le programme intellectuel qu'Hubert s'est fixé et qu'il dévoilera progressivement à partir de 1906 dans son cours de l'École du Louvre. Par l'ampleur de ses collections, le MAN est destiné en effet, aux yeux d'Hubert, à présenter « une histoire ethnographique de l'Europe et de l'humanité » que doit synthétiser la salle de comparaison [33].

Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi, dans la courte autobiographie qu'il a rédigée à la hâte le 10 mars 1915, à la veille de sa mobilisation pour la guerre, Hubert a écrit s'être attaché à Saint-Germain « au côté ethnographique de l'archéologie ». Étudier les vestiges archéologiques non pas comme l'illustration d'époques historiques décrites par les sources antiques, mais bien davantage comme les témoins de l'ethnographie de sociétés disparues, certaines depuis les origines de la préhistoire : ce sera le programme que relèvera, à la suite d'Henri Hubert, le préhistorien André Leroi-Gourhan (1911-1986). Ce dernier fera de cette approche « ethnographique » des vestiges archéologiques une véritable méthode, qu'il appliquera à la fouille préhistorique elle-même et à la lecture des restes enfouis dans le sol [34].

Notons, au passage, qu'on voit se dessiner ici une véritable généalogie scientifique, qui relie Hubert à Leroi-Gourhan, par l'intermédiaire de l'enseignement de Marcel Mauss et du travail muséographique de l'américaniste Paul Rivet (1876-1958) au musée d'Ethnographie du Trocadéro (MET). C'est l'étude de la diffusion des techniques dans le temps et l'espace qui constitue l'armature de cette transmission intellectuelle, enrichie et consolidée à chacune de

ses étapes [35]. Sur bien des aspects, Rivet se situe à l'articulation de la passation de cet héritage, constitué à l'origine par Hubert : si Leroi-Gourhan a été l'élève de Mauss, c'est Rivet qui l'a recruté comme collaborateur bénévole du MET, lui a confié sa première exposition sur les Eskimos et l'a envoyé en mission d'étude à Londres, pour y étudier la classification des collections et leur installation muséographique, notamment au British Museum [36]. Dans sa période de formation intellectuelle, Leroi-Gourhan est en effet avant tout un muséographe – attentif à l'objet, qui, « port[ant] un nom, matérialis[ant] une technique, gard[ant] l'empreinte d'un mythe et posséd[ant] un rôle social et un sens esthétique », se trouve « au carrefour de toutes les disciplines » des sciences humaines [37]. Mais revenons, pour le moment, à Hubert.

Le « tableau des techniques de la civilisation »

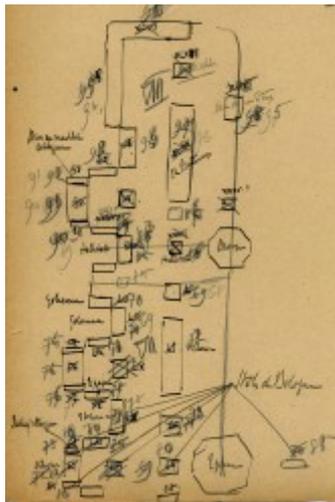
Dans cette entreprise de refondation de la muséographie du musée de Saint-Germain, quelles ont été les sources d'inspiration d'Hubert ? Lui-même n'en a rien dit. Dans son autobiographie de 1915 – qui reste la principale source d'information à notre disposition pour connaître ses motivations et sa démarche – il note : « Dans le musée [de Saint-Germain], ce qui m'a attiré, c'est la salle dite de comparaison où précisément la diversité des reliquats archéologiques correspond à la diversité des peuples [38]. » Qu'entend-il par là ? Il veut manifestement dire que l'une des principales originalités des collections de Saint-Germain réside dans le fait qu'elles rassemblent une grande variété de types d'objets ou d'outils, dont on observe qu'ils sont particuliers à des cultures ou à des sociétés bien définies. Or, dès lors que l'on réunit ces « assemblages » de productions matérielles – qui proviennent tout autant de civilisations préhistoriques disparues que de sociétés « primitives » contemporaines –, un fait essentiel saute aux yeux : ces groupes de mobiliers sont caractérisés par l'utilisation de techniques de fabrication et de modes d'utilisation spécifiques, qui les identifient en tant que productions culturelles.

C'est donc la technique qui imprime aux productions de ces cultures passées ou actuelles un caractère propre, reconnaissable au premier coup d'œil, et c'est bien elle qui constitue le fil rouge du projet de réorganisation de la salle de comparaison. La technique, ou plus exactement les « affinités socio-technologiques » pour reprendre les termes d'Hubert. Une de ses fiches, intitulée « De la représentation des civilisations et des peuples en préhistoire », ne retient que deux aspects, qui procèdent fondamentalement de la technique : « [la] nature des matériaux à mettre en œuvre [et] ce que l'on prétend leur faire rendre ». Pour Hubert, la question centrale que pose l'étude de ces civilisations préhistoriques sous l'angle de la technique est de déterminer « comment l'on passe de l'un à l'autre » ; c'est-à-dire comment se négocie le rapport réciproque des contraintes particulières de la matière avec le projet technique porté par la production des objets ou des outils façonnés dans cette matière. Leroi-Gourhan (qui n'est encore qu'un enfant) n'est pas loin. Hubert indique que la solution de cette question se trouve dans la recherche des « affinités socio-technologiques ».

De quoi s'agit-il ? Hubert nous donne semble-t-il la réponse dans une autre fiche griffonnée, comme la précédente, sur une petite feuille de papier. Il a écrit, sous le titre général « La

méthode suivie », à la rubrique « moyens de réaliser », les mots suivants : « tableau des techniques de la civilisation » suivis en dessous de l'indication « musée Pitt Rivers ». Grand amateur d'archéologie, le général anglais Augustus Pitt Rivers (1827-1900) avait légué sa vaste collection ethnographique à l'université d'Oxford, qui créa, en 1884, le Pitt Rivers Museum. Pitt Rivers avait commencé à collecter des objets d'ethnographie dès 1851 et, en une trentaine d'années, il avait amassé une collection riche de plus de 22 000 pièces. À travers les objets d'ethnographie, Pitt Rivers cherchait la démonstration d'une thèse qui lui semblait correspondre à une loi scientifique du développement humain. Fortement influencé par l'interprétation spencérienne de la pensée évolutionniste de Darwin, Pitt Rivers traquait dans l'histoire des techniques la manifestation d'une évolution graduelle des cultures et de la civilisation de l'histoire de l'humanité [39]. Riche de pièces de tous types et de toutes provenances, le musée Pitt Rivers visait à reconstituer les transformations de l'outillage des sociétés, depuis les formes originelles les plus primitives jusqu'aux formes tardives les plus complexes ou les plus évoluées [40].

Comme on le voit, le musée Pitt Rivers constituait dans l'esprit d'Hubert une préfiguration du projet d'aménagement de la salle de comparaison. L'idée, naturellement, n'était plus de donner une interprétation évolutionniste, au sens étroit, des transformations de la culture matérielle. Ce « tableau des techniques de la civilisation » que voulait réaliser Hubert avec la salle de comparaison visait un objectif beaucoup plus ambitieux, mais aussi bien plus complexe à mettre en œuvre. Par la juxtaposition « d'assemblages d'objets », il s'agissait de donner une image globale de la circulation des innovations technologiques et culturelles, à la fois dans le temps et dans l'espace (ill. 5). La propagation des outillages et des techniques de production devait refléter l'évolution des cultures et des civilisations de l'histoire de l'humanité. Elle devait faire apparaître de nouveaux ensembles culturels selon leurs « affinités socio-technologiques » ; au-delà, ce grand montage d'objets de toutes les périodes du monde devait rendre visible une nouvelle appréhension de l'histoire de l'humanité : ce n'était plus seulement l'essor et la chute des grands empires et des grandes civilisations classiques qui se trouvaient au centre, mais l'homme comme producteur de techniques, de styles et de significations symboliques. Surtout, l'espace du musée devenait celui du monde tout entier en réduction. Ainsi, l'expression qu'a utilisée Hubert pour décrire, dans son autobiographie de 1915, l'idée du projet d'aménagement de la salle de comparaison prend-elle ici tout son sens : « J'ai voulu, écrit-il, y faire un microcosme [41]. » Le musée comme modèle réduit de l'histoire du monde, voilà l'idée géniale d'Henri Hubert.



III. 5

Schéma du plan de distribution des vitrines de la Salles de Comparaison au Musée des Antiquités nationales par Henri Hubert. Croquis non daté (1910-1914?). (Saint-Germain-en-Laye, Archives du Musée d'Archéologie nationale)

Aux origines : le classement de la collection Moreau

S'il a été profondément mûri, le projet d'organisation de la salle de comparaison du musée d'Archéologie nationale n'est cependant pas apparu tout fait dans la tête d'Hubert au moment de son arrivée au musée en 1898. On a vu comment ce projet avait été différé jusque vers la fin des années 1900, notamment pour des raisons techniques. En réalité, la conception du projet de la salle de comparaison s'est dessinée et affirmée dans l'esprit d'Hubert à l'occasion des premières expériences de travail muséographique qu'il a connues à Saint-Germain. Les premières années de son installation au MAN sont une période d'apprentissage, de réflexion et d'expérimentation [42]. À bien des égards, la création de la salle Moreau – qui est la première grande réalisation d'Hubert à Saint-Germain – constitue, dans sa conception, une préfiguration de l'organisation de la salle de comparaison. Ce premier projet n'a fait l'objet, de la part d'Hubert, que d'une courte présentation préliminaire [43]. Fort heureusement, des notes et des dessins conservés dans le fonds Hubert des archives du MAN permettent de reconstituer certains éléments inédits de la démarche muséographique et de la méthode archéologique qu'il a développées.

À soixante-dix ans, Frédéric Moreau avait débuté une carrière d'archéologue. À l'instar d'un Pitt Rivers, il avait fait fouiller sur ses propriétés de nombreux sites allant du Néolithique à la période mérovingienne, parmi lesquels un ensemble de vingt-deux nécropoles, ayant livré au total quelques 15 000 sépultures. Les fouilles, réalisées dans un secteur situé aux alentours du dolmen dit de Caranda, avaient été soigneusement consignées sous la forme de vingt-quatre volumes de procès-verbaux manuscrits, dans lesquels les découvertes avaient été illustrées sous forme d'aquarelles. Moreau avait également pris le soin de faire publier ses recherches de manière suivie : sous le nom d'album Caranda, dix-huit fascicules, parus de 1873 à 1893, rassemblaient le résultat de ses fouilles. L'ensemble de la collection issue des fouilles Moreau

entra au MAN en 1889. Elle avait été acquise pour la somme importante de vingt mille francs, que Moreau avait demandé en échange de sa collection pour la reconstruction du clocher de l'église de Fère-en-Tardenois, endommagé quelques années auparavant par la foudre.

C'est Hubert qui s'est chargé d'installer la collection Moreau dans la salle XI du second étage du musée. Outre sa richesse, la collection Moreau présentait pour lui un double intérêt. Elle était non seulement particulièrement bien documentée pour l'époque, mais elle appartenait surtout à une suite d'occupations archéologiques qui s'étaient succédé dans la très longue durée historique, à l'intérieur d'une même unité géographique. Comme le souligne Hubert dans son projet d'introduction au catalogue de la collection :

C'est l'histoire continue d'un coin de terre depuis la civilisation de la Tène jusqu'au Moyen Âge que nous trouvons représentée par ses débris [...]. Il manque à peu près deux chaînons, l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, pour relier les tombes gauloises au dolmen de Caranda, le deuxième âge du Fer au Néolithique, qui est au contraire très richement représenté [44].

L'origine du microcosme

Hubert voit dans la collection Moreau le matériau muséographique grâce auquel il va pouvoir mettre en œuvre le concept dont il fera l'assise de l'organisation de la salle de comparaison ; c'est l'idée, déjà, du « microcosme ». En effet, les ensembles archéologiques exhumés aux environs de Fère-en-Tardenois illustrent, en quelque sorte en réduction, l'histoire des civilisations européennes depuis le Néolithique jusqu'à la période médiévale. Cinq millénaires d'histoire de l'humanité sont concentrés dans ce petit « coin de terre » et sont retracés par les objets qui en proviennent.

Mais surtout, constate Hubert, le mobilier archéologique recueilli par Moreau sur ces sites disparates est destiné à prendre une dimension nouvelle dès lors qu'il est exposé. L'espace muséographique constitué par la salle Moreau devient alors un lieu d'expérimentation qui reproduit, en plus petit, l'unité géographique dont provient le mobilier. Sous l'effet de la mise en présence des séries d'objets, on voit alors apparaître quelque chose qui n'est normalement pas visible, et que seul le musée peut faire surgir : c'est le lent mouvement du temps par lequel se lit la transformation continue des productions humaines, génération après génération ; c'est la profonde solidarité qu'entretiennent les formes des créations humaines, à chaque instant de cette évolution, qui nous est imperceptible sur le moment. Exposer des objets, les disposer les uns par rapport aux autres, c'est véritablement recréer un monde en réduction, traversé par le passage du temps qui construit du sens : un microcosme, en somme.

Hubert comprend également que cette mise en corrélation des objets nécessite une méthode, encore inédite. Il ne suffit pas en effet de juxtaposer les pièces par types ou par ordres de ressemblance, comme on le faisait généralement jusqu'alors. La clé qui donne accès à ce remontage du temps archéologique, c'est le classement systématique des objets non seulement par sites mais surtout par assemblages – qui sont des instantanés du temps au

moment de la mort des propriétaires ou des destinataires de ces objets, avec lesquels ils sont enterrés. Avec le classement de la collection Moreau, Hubert systématise un mode de présentation des objets par ensembles de mobiliers funéraires, qu'il place à l'intérieur de cadres délimités par des baguettes noires. De la présentation du mobilier « tombe par tombe » il attend un effet visuel qui livre une signification. En effet, la juxtaposition d'assemblages de pièces analogues fait apparaître l'existence à la fois de types génériques d'objets et de combinaisons de types. Elle construit visuellement le contenu typologique de phases qui sont simultanément des périodes chronologiques et des styles culturels. La mise en présence de séries d'assemblages appartenant à des phases typo-chronologiques différentes rend visible, quant à elle, les effets de rupture et de continuité dans l'évolution de l'équipement matériel. L'organisation de la collection Moreau permet donc de reconstituer avec un degré de précision encore jamais atteint jusqu'alors la périodisation des cultures archéologiques entre le début du second âge du Fer et le haut Moyen Âge à partir d'un ensemble de matériaux cohérents, provenant essentiellement de nécropoles. Comme l'écrit Hubert :

Le meilleur classement d'une collection formée dans des fouilles de nécropoles est celui qui présenterait les objets tombe par tombe. Outre l'avantage négatif de laisser peu de place à la fantaisie, cette disposition a le mérite de faire saisir d'un coup d'œil les concomitances, et de préparer l'établissement d'une chronologie par l'étude de la variation des éléments de ces séries toutes faites d'objets contemporains [45].

En juxtaposant les assemblages funéraires, Hubert réordonne, en quelque sorte, la suite des instants du temps archéologique, ou plus exactement chrono-typologique, dont témoignent les caractéristiques stylistiques du mobilier des sépultures. Par la disposition de ses collections, le musée fait ressurgir le déploiement de ce temps « typo-chronologique » des matériaux archéologiques. Néanmoins, Hubert a bien compris que, fondamentalement, une telle entreprise n'est pas destinée à produire des phases typo-chronologiques rigides. Elle révèle au contraire un enchaînement de séquences dynamiques, à l'intérieur duquel le travail du temps se lit essentiellement dans les transitions d'une période stylistique à l'autre. Comme Hubert le souligne en effet :

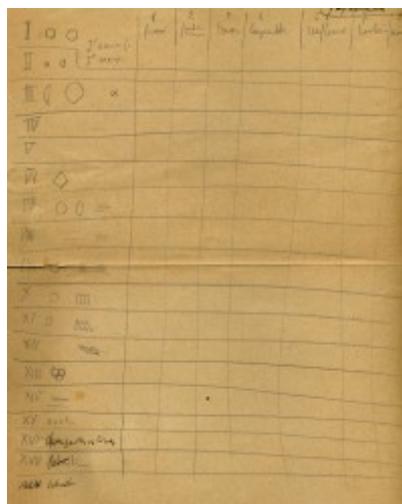
C'est d'ailleurs moins sur les périodes où les civilisations nous apparaissent comme pures, complètes et parfaitement distinctes, que sur les transitions d'une époque à une autre, sur les transformations, sur les mélanges de coutumes et de mobiliers, sur les phases indécises de métamorphoses, qu'un pareil assemblage d'objets semble devoir nous instruire [46].

Une série de notes et de croquis conservée dans le fonds Hubert des archives du musée d'Archéologie nationale révèlent que le dessein véritable d'Henri Hubert allait beaucoup plus loin qu'une simple mise en ordre typo-chronologique des assemblages de mobiliers de la collection Moreau. Son objectif était de concevoir une méthode statistique faisant apparaître les cooccurrences d'attributs stylistiques et techniques caractérisant ces périodes anciennes, à commencer par celles de l'époque gauloise. L'idée était d'observer « les relations entre

l'ornement et la forme » sur de mêmes catégories d'objets, afin d'analyser leurs variations et leur évolution. Hubert précise :

Il m'a semblé nécessaire de donner à l'intérieur de chaque classe une cote spéciale aux éléments séparables de la forme et de la décoration entre lesquels on ne peut établir de rapports constants. Cette distinction, qui permet de simplifier l'analyse, est destinée à faciliter l'analyse technologique des objets, en faisant apparaître plus clairement la parenté des motifs interchangeable ou associés, les relations entre l'ornement et la forme et les emprunts de l'un à l'autre [47].

Une série de croquis montre qu'Hubert cherche à isoler des classes morphologiques à partir de la forme et des décors des parures métalliques annulaires, comme en particulier les torques et les bracelets de la période ancienne du second âge du Fer. Il étudie en détail la forme et l'ornementation des extrémités, à partir desquelles ils forment de groupes morphologiques (exprimés par des chiffres : 1, 2, 3), qui contiennent des variantes portant sur le décor (exprimées par des lettres : a, b, c). Il décompose, de la même manière, les divers éléments constitutifs de l'ornementation des parures, isolant les motifs de partition (en chevrons ou en panneaux) des motifs composés (à base notamment de groupements de cercles oculés, ou d'éléments composant des formes linéaires). Il observe les corrélations entre le type de section des parures – dont il distingue plus d'une quinzaine de classes – et les types de fermeture, dont il retient moins d'une dizaine de variantes (ill. 6).



III. 6

Matrice de corrélation des types de sections et d'ouverture des parures annulaires de l'âge du Fer de la Collection Moreau, par Henri Hubert. Croquis non daté (1900-1902?).

(Saint-Germain-en-Laye, Archives du Musée d'Archéologie nationale)

Ainsi, Hubert cherche-t-il explicitement à croiser les attributs du style et les caractéristiques de la technique. Ce qui l'intéresse, ce sont les co-occurrences de critères grâce auxquelles il devient possible d'isoler des types et des groupes d'objets, selon leur degré de ressemblance.

Grâce à la méthode ainsi définie, on peut analyser ce qu'il convient d'appeler l'architecture de ces appariements, en observant la disposition et la solidité des liens qui associent ces attributs différents les uns des autres. Si l'on dispose de séries d'un même type d'objet appartenant à des périodes différentes, les grilles analytiques d'Hubert permettent de faire apparaître le jeu des apparitions et disparitions respectives d'attributs qui marquent l'évolution stylistique des productions. On peut pousser très loin l'observation de ces processus typo-chronologiques, en examinant notamment les relations entretenues par chacun des attributs vis-à-vis des autres : on voit alors quels sont ceux qui tendent à se développer, tandis que d'autres se raréfient ou disparaissent ; on observe également quels sont les attributs ou groupes d'attributs qui tendent à se diversifier alors que d'autres se standardisent.

Dans sa conception, la méthode d'analyse techno-typologique d'Henri Hubert était révolutionnaire. Elle préfigurait les techniques de sériation qui se développeront essentiellement à partir des années 1960, d'abord à partir de manipulations manuelles puis d'ordonnements informatiques [48]. La méthode d'Hubert est cependant restée à l'état d'esquisse inachevée et n'a jamais été publiée. Aussi, considère-t-on aujourd'hui que le précurseur de ces techniques d'ordonnement typo-chronologique est l'archéologue anglais Flinders Petrie (1853-1942), qui a fondé la chronologie de l'Égypte prédynastique grâce à la sériation du mobilier des quelque 900 sépultures de la nécropole de Naquada [49].

Hubert n'a fait que concevoir une idée, qu'il n'a pas mise en œuvre. Sa démarche évoque celle de l'historien de l'art allemand Aby Warburg (1866-1929). Plusieurs années après Hubert, Warburg a élaboré le même type de grille analytique, qu'il a appliqué entre 1909 et 1911 à l'évolution de l'art occidental [50]. Warburg s'intéressait aux différentes formes d'expression corporelle pathétique (Pathosformen), dont il recherchait les filiations depuis l'Antiquité jusque dans la peinture classique. Comme le préconisait Hubert, il convenait d'isoler les attributs pertinents qui identifiaient ces figures, puis d'observer leurs associations, ou leurs cooccurrences, qui déterminaient des types et des variantes. Comme Hubert également, Warburg a abandonné ses grilles descriptives d'assemblages d'attributs à l'état de brouillon : lui non plus ne les a pas remplies.

L'intérêt de ces deux tentatives parallèles – celle d'Henri Hubert et celle de Warburg – réside dans le fait qu'il s'agissait, dans les deux cas, d'aller bien au-delà d'un simple ordonnancement chronologique des matériaux étudiés. Warburg tentait de construire une « anthropologie de l'art » finalement peu éloignée de l'idée « d'ethnographie préhistorique » d'Hubert. Cette démarche l'avait conduit chez les populations hopi du Nouveau-Mexique et de l'Arizona, où il avait étudié l'extraordinaire rituel du serpent, qui lui rappelait, dans son fonctionnement cathartique, certaines manifestations cultuelles de l'antiquité méditerranéenne [51]. Warburg était fasciné par la question des survivances (Nachleben) et leurs modes de résurgence, par-delà le temps et l'espace. Alors que Warburg observait les images et les symboles, Hubert recherchait les effets de transmission dans les formes et les techniques. Plus qu'aux détails, il était attentif à l'architecture ; c'est-à-dire à la structure des

manifestations de la culture et de la société. Lui aussi étudiait les survivances, ou ce que rend mieux le terme allemand de *Nachleben* : les prolongements posthumes, les héritages.

Le concept d'héritage, ou de transmission, dans le domaine des formes et des structures, constituait une notion fondamentale sur laquelle pouvaient se fonder de nouvelles approches du temps anthropologique et du temps archéologique. C'était une façon de dynamiter le temps unilinéaire des conceptions historicistes classiques, qui écrasaient tout à la fois l'archéologie et l'histoire de l'art, comme l'avait déjà bien perçu Warburg [52]. Hubert était sur cette voie, qui menait à la remise en cause de l'histoire classique et de son temps séquentiel. C'est dans cette direction que cherchait à l'entraîner Mauss, mais Hubert hésitait manifestement à franchir le pas : y aller franchement ne signifiait pas seulement prendre le risque de se voir définitivement exclu de la communauté des historiens et des spécialistes du passé en général ; c'était se jeter sans espoir de retour dans une pensée dangereuse et vertigineuse, qui menait on ne sait où.

L'homme des Celtes

Des deux ouvrages d'archéologie laissés par Henri Hubert – l'un traitant des Celtes, l'autre des Germains – la recherche contemporaine délaisse généralement le second, pour se focaliser sur le premier. Certes, les deux livres, l'un et l'autre posthumes, sont parus à vingt ans de distance : en 1932 pour *Les Celtes*, et en 1952 pour *Les Germains*. Bien sûr, c'est dans *Les Celtes* que se trouve la reconstruction la plus audacieuse et la plus stimulante de cette civilisation ancienne, à partir des traces diverses qu'elle a pu laisser, en particulier dans la mémoire des époques postérieures. Néanmoins, on ne peut pas lire *Les Celtes* et *Les Germains* séparément l'un de l'autre, tant les deux ouvrages sont complémentaires. Alors que *Les Celtes* consiste en la construction d'une démarche d'*ethnographie préhistorique* appliquée aux sociétés celtiques, *Les Germains* s'inscrit dans une entreprise de démolition du modèle d'interprétation raciale porté par la « préhistoire allemande » du philologue Gustaf Kossinna (1858-1931). Non seulement l'un complète l'autre dans une démonstration d'ensemble de la pensée d'Henri Hubert, mais surtout *Les Celtes* et *Les Germains* apparaissent, en quelque sorte, construits en miroir l'un de l'autre. Ils sont les deux faces – l'une claire et lumineuse, l'autre sombre et troublée – d'une même question : comment restituer l'identité culturelle des sociétés disparues, à partir des traces matérielles et immatérielles qu'elles ont laissées derrière elles ?

Les Celtes d'Henri Hubert : une œuvre en suspens

Les Celtes, l'œuvre maîtresse d'Henri Hubert, paraît cinq ans après sa mort. Comme il l'avait lui-même annoncé, « l'essentiel du travail » de préparation de l'ouvrage avait néanmoins été réalisé avant 1914. C'est surtout le travail de documentation nécessaire à la rédaction du livre qu'Hubert avait ainsi effectué dans les années précédant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. La paix revenue, la mise en forme du livre et le développement de son argumentation mobilisèrent Hubert durant les années 1920, alors qu'il était occupé à de nombreuses autres tâches. Aussi, à sa mort en 1927, *Les Celtes* n'était-il encore rédigé qu'aux

deux tiers. Il manquait la troisième et dernière partie de l'ouvrage, qui n'existait alors que sous la forme de notes de cours de la main d'Hubert. Ces derniers chapitres correspondaient à une tentative de synthèse de la culture celtique, qu'Hubert avait élaborée tout au long des dernières années de son enseignement à l'École du Louvre. Il y abordait notamment « [l'] objet et [la] méthode d'une étude sociologique des Celtes », la « structure de la société celtique » ainsi que la « religion des Celtes et [le] sacerdoce des druides ». Autant dire le cœur du sujet [53].

L'ouvrage, promis depuis longtemps à la collection « L'Évolution de l'humanité » dirigée par Henri Berr, était déjà, à ce stade, particulièrement volumineux ; il occupera d'ailleurs deux volumes lorsqu'il sera finalement publié. Hubert était encore en train de tenter de boucler la rédaction finale des *Celtes* lorsqu'il succomba à une crise cardiaque en mai 1927 [54]. Pour préparer la publication posthume de l'ouvrage, ce sont deux chercheurs formés par Hubert, le sociologue et historien des religions Jean Marx (1884-1972) et l'archéologue Raymond Lantier, conservateur du musée de Saint-Germain, qui se chargèrent de « l'œuvre barbare » de résumer en seulement deux chapitres cette dernière section des *Celtes*, la plus fondamentale [55]. La matière de cette partie était puisée dans le dernier cycle du cours qu'Henri Hubert avait consacré aux Celtes à l'École du Louvre durant les années universitaires 1923-1924 et 1924-1925. Comme l'a souligné Mauss, cette section avait pris une importance telle qu'elle constituait en elle-même « la matière d'un grand livre ». L'ouvrage aurait été impubliable (car trop gros, trop disproportionné) si, comme l'indique Mauss, « Hubert avait publié telles quelles les admirables leçons qu'il avait préparées en cette vue [56] ».

Les Celtes nous sont donc parvenus sous la forme d'un ouvrage tardif, qui aurait dû paraître dans la seconde partie des années 1910, si la Première Guerre mondiale n'était pas survenue et si, surtout, Hubert ne s'était pas dispersé dans une multitude de travaux menés simultanément de front. Dans son état actuel, le livre est constitué d'un assemblage de fragments distincts, dont le dernier – qui nous importe le plus ici – a été non seulement recomposé, mais surtout sévèrement tronqué. Plus profondément, la structure et le contenu des *Celtes* nous apparaissent comme le produit de la méthode de travail particulière d'Hubert, qui ne savait pas faire autrement que de conduire plusieurs chantiers intellectuels à la fois. À cet égard, il n'est pas anodin de rappeler que, pendant qu'Hubert entreprenait de mettre en forme et rédiger la dernière section des *Celtes*, son esprit était occupé par un nouveau cours sur les Germains à l'École du Louvre. Ce sont donc *Les Germains*, encore en gestation, qui constituent la toile de fond, pourrait-on dire, de la composition de l'exposé de la démarche adoptée dans *Les Celtes*.

Pourquoi *Les Celtes* ?

Quelle question Hubert avait-il cherché à résoudre en s'attelant à un tel ouvrage de synthèse sur les Celtes, qui venait juste après le gros volume du *Manuel d'archéologie* que Joseph Déchelette (1862-1914) avait consacré à l'archéologie celtique française et européenne [57] ? En d'autres termes, en quoi Hubert pensait-il donc apporter des matériaux originaux et des

interrogations nouvelles sur ce sujet que l'on pouvait penser largement défriché désormais ? Encore quasiment inexistante avant le début des années 1860, l'archéologie gauloise, ou celtique, avait produit en l'espace d'à peine deux générations une masse extraordinaire de documents, qui bouleversaient les données historiques traditionnelles, tirées des sources de l'Antiquité. Alors que les textes gréco-romains faisaient des Celtes ou des Gaulois des peuples occupant le territoire de la France actuelle, les découvertes extraites du sol montraient l'existence de cultures « celtiques » s'étendant largement au-delà. Elles révélaient la présence de populations anciennes, dont la culture matérielle était identique à celle des peuples identifiés comme « gaulois » par les sources historiques de l'Antiquité, mais dont on retrouvait désormais les vestiges très loin de la Gaule celtique de l'Antiquité. Ainsi, les fouilles et les découvertes révélaient-elles la présence de cultures « celtiques » jusqu'en Europe centrale et l'existence de productions stylistiques de type « celtique » dans les îles britanniques, là où les auteurs de l'Antiquité n'avaient jamais signalé le moindre peuplement d'identité « celtique ».

Les archéologues, tels Déchelette, se bornaient à signaler le fait, sans chercher plus avant à l'interpréter, laissant cette tâche aux historiens – qui se trouvaient eux-mêmes fort démunis pour résoudre un tel problème. La situation était plus complexe encore si on l'envisageait dans la dimension chronologique, car on reconnaissait désormais la présence de cultures de type « celtique » avant même l'époque gauloise. Ainsi, dans ses créations matérielles, la période du premier âge du Fer, dans la première moitié du dernier millénaire avant notre ère, présentait-elle manifestement déjà une identité culturelle de type « celtique », de même qu'une extension territoriale étendue à la plus grande partie du continent européen. Une civilisation « celtique » ancienne, d'extension européenne, avait donc précédé la civilisation « gauloise », qui s'était elle-même étendue très largement au-delà de la Gaule historique.

La situation était plus confuse encore si l'on considérait les langues de type « celtique ». Elles apparaissaient en effet les mieux conservées dans les régions où les sources de l'Antiquité n'avaient pas signalé la moindre présence de populations celtiques, en particulier comme en Irlande et en Écosse. Qui étaient donc ces « Celtes », dont on retrouvait partout les vestiges de la civilisation ? Et s'il ne s'agissait pas, à l'évidence, d'un même peuple, de quel type d'entité collective était-il donc question ?

Le problème des Celtes insulaires

Face à une telle situation, les chercheurs des différents pays d'Europe n'étaient eux-mêmes pas d'accord sur les critères objectifs qui permettraient d'identifier la présence de cultures anciennes de type « celtique ». Pour les archéologues britanniques, par exemple, l'existence d'un héritage de style « celtique » datant de la période médiévale était une évidence ; alors que ses manifestations étaient essentiellement absentes sur le continent. Pour eux, l'adjectif « celtique » désignait naturellement les créations de l'art chrétien d'Irlande, du pays de Galles et d'Écosse, qui s'était épanoui notamment dans l'enluminure des manuscrits du haut Moyen Âge [58]. Dans son *Ornementation celtique* de 1856, l'archéologue John Westwood (1805-1893) avait identifié les formes caractéristiques de cet « art celtique » insulaire : sa prédilection

pour les bêtes fantastiques, les entrelacements complexes et les répétitions de motifs en forme d'enroulements ou de spirales [59].

En Angleterre, la multiplication des trouvailles archéologiques avait bientôt conduit à reconnaître la marque de ce style « celtique » insulaire sur des objets qui étaient manifestement antérieurs à la conquête romaine. À Battersea, un faubourg du sud de Londres, un splendide bouclier de bronze à motifs d'enroulements incrustés de pâte de verre rouge était sorti en 1857 des eaux de la Tamise [60]. Quelques années plus tard, au début des années 1860, une vingtaine d'épées, dont la forme générale évoquait celle des armes « celtiques » connues sur le continent, pouvaient être recensées en Grande-Bretagne. Certaines d'entre elles avaient conservé leurs fourreaux métalliques, qui présentaient une riche ornementation typique de ce style « celtique » insulaire [61]. Aux yeux des chercheurs britanniques, il était donc clair que l'art celtique médiéval insulaire s'enracinait bien dans une tradition stylistique d'origine préromaine. Le problème était que ces « Celtes insulaires » n'avaient aucune existence historique.

Il n'y avait pas que dans l'art du haut Moyen Âge que les chercheurs britanniques distinguaient des *survivances* de type « celtique ». Si l'on examinait par exemple la littérature épique irlandaise des XI^e et XII^e siècles, on y reconnaissait des pratiques, des modes d'organisation sociale et surtout un univers symbolique qui n'avaient rien à voir avec le monde chrétien médiéval et paraissaient provenir d'un passé largement antérieur. Il y était question de gigantesques combats de divinités, de navigations lointaines dans des pays étranges et merveilleux, de festins extraordinaires et de terribles guerriers coupeurs de têtes... De quels temps lointains ces épopées pouvaient-elles avoir enregistré, en quelque sorte, le *souvenir* ? Parmi les premiers, le spécialiste de ces « littératures celtiques », Henri d'Arbois de Jubainville (1827-1910), avait eu l'idée d'exploiter ces textes d'aspect archaïque pour reconstituer le passé de l'époque celtique d'avant la romanisation. « Dans l'épopée irlandaise, écrivait-il, nous trouvons les mœurs et les institutions des Gaulois du temps de César [62]. » La démarche n'était pas si incongrue : depuis le milieu du XIX^e siècle, on avait remarqué en effet que des parentés linguistiques reliaient ce que l'on pouvait connaître du gaulois aux langues « celtiques » insulaires d'Irlande, d'Écosse et du pays de Galles [63]. Ces différentes langues « celtiques » partageaient des mots de racines analogues, des grammaires proches, et même des évolutions phonétiques identiques, qui montraient qu'elles avaient eu en commun des prononciations comparables.

Une civilisation celtique européenne ?

À la fin du XIX^e siècle, on pouvait donc penser que de nombreux liens rapprochaient, en définitive, le monde « celtique » disparu depuis longtemps sur le continent du monde « celtique insulaire » médiéval, lequel en aurait été, en quelque sorte, le conservatoire. Ayant échappé, pour la plus grande part, à la romanisation, ces territoires périphériques auraient conservé la mémoire de ce passé celtique, dilué dans la culture romaine sur le continent. C'était une idée séduisante – qui reposait essentiellement sur des arguments d'ordre philologique, ou littéraire – mais c'était alors surtout une théorie à laquelle il manquait une

démonstration archéologique. Quelles étaient en effet les preuves d'une telle transmission ? Et pouvait-on seulement reconstituer les étapes de cette progression, depuis le continent ?

Avec son *Manuel d'archéologie*, Déchelette avait donné la première « étude d'ensemble de l'archéologie celtique », comme l'a souligné après lui le grand historien de l'art celtique Paul Jacobstahl (1880-1957) [64]. En établissant, à l'échelle de l'Europe tout entière, les différentes phases chronologiques de la civilisation matérielle de la période du second âge du Fer, Déchelette montrait en effet, non seulement qu'une même « civilisation celtique » s'était étendue à l'ensemble de l'Europe occidentale à l'époque préromaine, mais qu'elle s'était manifestement développée à partir d'un noyau ancien, identifiable dans les régions rhénanes au Ve siècle av. J.-C. Le classement des objets selon leurs caractéristiques typologiques permettait de reconstituer l'évolution de cette « civilisation celtique » européenne, qui s'articulait en trois phases chronologiques distinctes jusqu'à la période de la conquête romaine.

Dans les îles Britanniques, on retrouvait bien les trois phases chronologiques « celtiques » apparaissant sur le continent – auxquelles Déchelette avait donné le nom de La Tène I, II et III [65] – avec une particularité unique, toutefois : on y voyait se distinguer une quatrième période, plus tardive – ou La Tène IV – qui n'existait pas sur le continent et qui se prolongeait jusqu'au début de la période romaine en Angleterre [66]. C'était clairement la période des créations d'art celtique datées des environs de la conquête romaine qu'avaient reconnue les archéologues britanniques. L'archéologie restituait donc l'apparition, puis l'expansion, d'une « civilisation » celtique européenne dont les textes historiques antiques n'avaient donné qu'une vision partielle et surtout incomplète.

Ainsi, en réunissant les témoignages de la culture matérielle des sociétés préromaines d'Europe occidentale, Déchelette avait mis en évidence l'existence d'une « civilisation celtique » apparaissant au début du Ve siècle av. J.-C. et se prolongeant dans les îles Britanniques pendant la période romaine, alors qu'elle était profondément altérée sur le continent par la romanisation. Sur ces fondations, Henri Hubert allait construire un ambitieux projet « d'ethnographie préhistorique ». Dans sa démarche, Hubert combine les méthodes d'un archéologue et celles d'un sociologue des sociétés anciennes. Il aborde l'histoire de la « civilisation celtique » comme celle de la transmission d'un héritage de *survivances* à travers le temps. À la culture des « Celtes archéologiques », attestée par les découvertes continentales d'époque préromaine, aurait évidemment succédé, d'après Hubert, la culture des « Celtes historiques », dont témoignaient les sources ethnographiques et la littérature médiévale insulaire. Ainsi, il serait resté de cette civilisation ancienne un « héritage », qui se serait transmis au cours des temps historiques. Non seulement des pans entiers de la langue auraient ainsi subsisté, mais aussi des éléments de mythes et de rituels anciens, ou encore des restes de modes d'organisation sociale.

Ainsi, pour Hubert, la clé de la compréhension de ces sociétés préromaines, aujourd'hui éteintes, n'est pas dans le passé ; c'est-à-dire dans les mentions des textes historiques de l'Antiquité, ou encore les vestiges mis au jour par les archéologues. Ce ne sont, pour Henri

Hubert, que des « souvenirs morts ». Cette clé, jusqu'alors introuvable, est dans la transmission et la transformation de cet héritage lointain au cours des périodes postérieures, largement *post-celtiques* pourrait-on dire : un héritage qui, par rapport à ces sociétés disparues, a véhiculé « des vestiges de leur structure (et) l'esprit même de leur civilisation [67] ». Ainsi, c'est dans la *posthistoire* des Celtes anciens de l'Antiquité que se trouvent, selon Hubert, les indications qui permettent d'appréhender l'organisation de leurs sociétés et le fonctionnement de leurs cultures.

Fondamentalement, Henri Hubert tente de jeter les bases d'une « étude sociologique des Celtes » en se fondant sur un travail comparatiste, qui consiste à confronter les données transmises par les Gaulois de l'Antiquité et les peuples insulaires du Moyen Âge, aussi bien dans les modes d'occupation du sol et la culture matérielle, que dans les langues et la littérature. « Ils nous ont légué, dit-il à propos des Gaulois, des habitudes *qui survivent à leur raison* [68]. » C'est ici, au cœur du présent, que s'ouvre l'accès au passé, dans la mesure où des modes de fonctionnement social postérieurs conserveraient la mémoire d'une structure ancienne, disparue depuis longtemps. « Depuis l'arrivée des Celtes, écrit Hubert, et depuis lors seulement, les groupes d'hommes établis sur notre sol ont pris une *structure* qui se reconnaît encore dans notre

société. Les origines de la nation française remontent à ses origines celtiques [69]. » Selon Hubert, nous sommes héritiers des Gaulois non pas parce que ce sont « nos ancêtres », mais bien plutôt parce que nous exprimons, à notre insu, dans nos façons sociales ou politiques, quelque chose de l'esprit de la culture celtique qui s'est transmis à travers le temps. Mais cette mémoire ne s'est pas communiquée sans altération, sans que soient – nécessairement – intervenues d'innombrables adaptations ou modifications. Ainsi, dans l'optique d'Henri Hubert, la transmission est-elle aussi transformation. C'est pourquoi, il le souligne, les survivances du passé subsistent en général sous une forme masquée, non directement reconnaissable. Aussi, dans leurs choix esthétiques, leurs comportements techniques, les « Gallo-Romains » seraient restés « pour la plupart des Celtes déguisés » [70].

Une approche paléontologique de la mémoire archéologique

Une telle entreprise, qui dépassait aussi audacieusement le projet de l'histoire conventionnelle, ne pouvait être menée sans se heurter à des critiques radicales, notamment de la part des historiens de l'Antiquité. Pour le grand historien de la Gaule qu'était alors Camille Jullian (1859-1933), il était absurde de comparer des données aussi disparates et surtout aussi éloignées dans le temps. « Les rapports de parenté entre les traditions irlandaises et la civilisation gauloise seraient-ils prouvés, écrivait-il, qu'il ne me paraîtrait pas d'une saine méthode d'interpréter celle-ci par celle-là : les choses ont tellement pu changer dans les douze siècles qui ont suivi l'ère chrétienne ! » Pour Jullian en effet, le christianisme avait radicalement transformé l'héritage culturel de l'Europe [71]. Certes, répond alors Hubert, il existe « *grosso modo*, une dizaine de siècles d'intervalle moyen entre les renseignements qui nous ont été fournis sur les Celtes continentaux et ceux que nous ont donnés eux-mêmes les Celtes des îles [72] », mais là n'est pas le problème : c'est précisément

parce que les témoignages postérieurs du Moyen Âge reposaient sur « une tradition conservée oralement », qu'ils ont pu transmettre la mémoire d'un état plus ancien, et que cette dernière a pu être enregistrée dans des textes au moment où elle commençait à disparaître, sous l'effet de la christianisation.

Cette tradition, que le christianisme allait enregistrer tout en y mettant fin, reposait, selon Hubert, sur le druidisme, qui aurait été commun à toutes les sociétés de type celtique. « Ces peuples, souligne-t-il, ont dû à ces instructeurs professionnels des idées morales, des conceptions sur la vie future, des traditions mythologiques, des pratiques rituelles, des solutions juridiques communes ; c'est-à-dire que des principes semblables ont partout réglé ou réformé la structure et le fonctionnement de la société [73]. » En d'autres termes, les sociétés « celtiques » préromaines et les sociétés historiques postérieures ont pu être effectivement fort différentes ; il n'en demeure pas moins qu'elles sont restées construites sur des règles d'organisation sociale similaires, selon Hubert. Ce n'est pas tant la forme apparente qui compte pour lui, c'est la structure interne des groupes sociaux qui – telle l'organisation du squelette des espèces animales étudiées par les paléontologues – se transforme, mais conserve, malgré des changements morphologiques considérables, les mêmes principes de distribution anatomique.

C'est donc bien à une sorte de « paléontologie sociologique » que se livre Henri Hubert à propos des Celtes. Il les aborde comme un phénomène culturel développé dans la longue durée, au-delà des formes particulières prises par les sociétés archaïques anciennes ou développées par les cultures « celtiques » postérieures à la romanisation. Par une analyse régressive des sources, il serait possible d'identifier les bases « primitives » de la société celtique, qui auraient été, selon Hubert, la « chasse aux crânes », « l'alliance par le sang » et enfin « le potlatch » [74]. Comme il l'explique, les « parties supérieures » des organisations sociales « celtiques » se seraient écroulées sur le continent romanisé, et n'auraient transmis aucun héritage aux structures étatiques formées par la suite ; celles-ci seraient en effet d'origine romaine, d'abord, et germanique, ensuite. Ainsi, pour Hubert, la culture celtique « ne survit que dans les fondations de notre Europe occidentale [75] ».

Dans ces conditions, comment interpréter les données, en particulier archéologiques, de ces périodes anciennes, qui n'ont pas laissé de postérité culturelle ? Ici, Hubert procède à l'inverse de Mauss, qui tire des lois générales, d'ordre anthropologique, de l'observation répétée de diverses sociétés primitives contemporaines. En effet, Hubert examine les traits particuliers de la culture matérielle comme des manifestations symptomatiques d'un certain ordre de civilisation. Comme l'a souligné François-André Isambert, il privilégie « les travaux qui partent des faits singuliers pour y lire des questions théoriques [76] ». Selon Hubert, « l'élaboration d'un style si puissamment déterminé – comme il l'écrit à propos de l'art celtique – suppose une société dense, unie, prospère, vivante, une société, sinon une nation [77] ». La distribution d'une culture matérielle de type « celtique » sur la plus grande partie de l'Europe continentale, que Déchelette avait mise en évidence, et son essor à partir du Ve siècle av. J.-C. lui paraissent le signe de transformations plus profondes de la société et

de la culture « celtiques ». « Il est évident, écrit-il, que les Celtes n'eurent pas assez d'individualité, assez de conscience d'eux-mêmes et de leurs goûts, pour implanter la civilisation avant cette date relativement récente [78]. » En d'autres termes, l'expression de traits stylistiques marqués et leur distribution à l'échelle d'un vaste territoire, sont, pour Hubert, le signe de l'affirmation d'une identité collective nettement individualisée et dont ceux qui la portent et la diffusent ont clairement conscience.

Dans la construction de cette « ethnographie préhistorique de l'Europe », Hubert établissait une position « archéo-sociologique » face à un ennemi irrécyclable qu'il s'agissait de repousser hors du champ des sciences humaines. Cet ennemi, c'était l'interprétation « raciale » des données de l'anthropologie humaine, qu'introduisent alors, dans le champ nouveau dit de l'*anthroposociologie*, les thèses d'Henri Vacher de Lapouge (1854-1936), après celles d'Arthur de Gobineau (1816-1882). Pour ces auteurs, les manifestations de la culture découleraient directement de l'appartenance « biologique » des groupes humains : les cas où l'identité des cultures parviendrait, selon eux, à se maintenir dans la longue durée tiendraient simplement au fait que ces cultures seraient l'expression de « groupes raciaux » plus forts, plus résistants, plus dominants que les autres.

On sait que Durkheim avait chargé Hubert de faire barrage aux thèses de l'anthroposociologie [79]. L'analyse que fait Hubert des thèses de Lapouge paraît en 1901 dans *L'Année sociologique*. Il y reprend un argument avancé auparavant par Durkheim, pour lequel la démarche de cette « anthroposociologie » est aux antipodes de celle de la sociologie. Comme l'avait souligné alors le maître de la sociologie française, une telle approche des données anthropologiques tend en effet « à rendre inutile la sociologie en essayant d'expliquer les phénomènes historiques par la seule vertu des races », reléguant ainsi à un plan secondaire les « faits sociaux » et leur déniait surtout toute pertinence propre. Comme le rappelle ainsi Hubert, la sociologie racialisée de Vacher de Lapouge « transforme en problèmes biologiques des problèmes qui pour nous sont sociologiques [...]. Que les races aient des aptitudes intellectuelles spéciales, poursuit-il, et que ces aptitudes correspondent à certains de leurs caractères physiques, nous n'en savons rien ; sinon que ces propositions devraient faire l'objet d'une étude infiniment minutieuse et compliquée. En tout cas ce n'est pas notre affaire. Nous continuerons à chercher les causes sociales des faits sociaux », souligne-t-il [80].

Malgré le retentissement de leurs thèses, Gobineau et Lapouge n'avaient pas réussi à s'imposer dans le milieu académique français. Ils étaient restés des essayistes relativement marginaux, et surtout très contestés. En Allemagne, Hubert allait s'opposer à une personnalité autrement plus influente de la théorie de la supériorité de la race aryenne, qui deviendrait, après 1933, une figure tutélaire de la préhistoire raciale nationale-socialiste : il s'agit du philologue Gustaf Kossinna (1858-1931), dont la reconnaissance intellectuelle était alors en pleine expansion en Allemagne, dans les années 1910 et 1920.

Depuis les années 1880, Kossinna avait consacré ses recherches à la localisation du berceau des « Indo-Européens [81] » – ou des « Indo-Germains » pour la recherche allemande ; c'est-à-

dire à l'identification de la « patrie primitive » (*Urheimat*) de ce présumé peuple primordial du continent européen, qui aurait été à l'origine de toute une série d'autres formés par la suite durant l'Antiquité. Mais comment déterminer l'emplacement de ce monde disparu depuis des millénaires ? À partir de quels éléments en restituer les frontières géographiques, dans la mesure où l'on ne possédait aucune série d'inscriptions qui auraient permis de savoir à l'intérieur de quelles limites territoriales était parlée cette hypothétique langue primitive ? L'épigraphie demeurant muette, Kossinna s'était tourné vers les découvertes archéologiques de la préhistoire. Justement, les archéologues, qui travaillaient sur les vestiges de la période de l'âge du Fer « celtique », avaient montré que les productions matérielles de cette époque pouvaient être classées en phases successives relativement précises, d'après l'évolution de leurs formes et de leurs décors. Ce travail avait été réalisé, en Allemagne, par l'archéologue Otto Tischler (1843-1891). Sa classification avait servi de base à la synthèse que Déchelette avait réalisée à l'échelle de l'Europe [82].

Lorsque l'on projetait en effet les lieux de découverte des types caractéristiques de ces périodes archéologiques, on remarquait qu'ils se distribuaient à l'intérieur de régions relativement bien circonscrites, qui formaient des « provinces culturelles ». Selon Tischler, ces effets de répartition spatiale s'expliquaient par le fait que ces vestiges marquaient l'emplacement de territoires occupés jadis par les « tribus » qui avaient produit ces objets. Comme le suggérait le travail de Tischler, l'archéologie préhistorique pouvait restituer ainsi l'extension de ces « provinces culturelles » qui avaient été occupées par des peuples dont l'histoire n'avait conservé aucun témoignage. En d'autres termes, la démarche archéologique se révélait fournir un outil privilégié aux yeux de Kossinna : grâce à l'archéologie préhistorique, il devenait possible en effet de faire ressurgir l'extension des cultures émanées des « Indo-Germains », jusqu'aux plus reculées dans le temps d'entre elles.

De sa fréquentation de la Société anthropologique de Berlin, Kossinna avait conclu à une proximité avec les recherches récentes des biologistes, qui, tel Rudolf Virchow (1821-1902), étudiaient les mécanismes de l'hérédité. Kossinna en avait déduit que les processus de transmission culturelle devaient ressembler à ceux de la biologie. Comme les cellules du corps humain, qui transmettent les traits génétiques des parents aux enfants, les groupes ethniques devaient transmettre, pensait-il, les traditions culturelles de génération en génération. Ainsi, selon Kossinna, on devait pouvoir identifier les populations anciennes – comme celles des Germains de la préhistoire – à partir de leurs descendants ultérieurs, lesquels auraient conservé en héritage les traits les plus durables de leur culture originelle. Les découvertes de la préhistoire semblaient de nouveau lui donner raison. En reconstituant la chronologie de l'âge du Bronze scandinave à partir des productions de la culture matérielle, l'archéologue suédois Oscar Montelius (1843-1921) avait montré que celles-ci suivaient une évolution à la fois unique et continue. Pour Montelius, la raison de ce phénomène était claire : c'était parce qu'une seule et même population avait produit ces poteries, ces armes et ces parures. L'archéologie préhistorique restituait ainsi non seulement des filiations, mais elle permettait aussi de mesurer la part des apports culturels extérieurs dans l'histoire de ces cultures, qui étaient l'expression des peuples du passé. Pour Kossinna,

la préhistoire était donc destinée à constituer un instrument de mesure de l'ethnogenèse des populations préhistoriques de l'Europe.

Ainsi, pour Kossinna, l'évolution continue de la morphologie des objets serait-elle un indicateur de la permanence biologique des populations qui les ont fabriqués : les matériaux archéologiques constitueraient, selon lui, des marqueurs privilégiés de l'extension du territoire de ces groupes « raciaux » originels. Sur la question de l'origine des Germains, ces témoignages produiraient donc une information beaucoup plus précise et fiable que les maigres indications dispersées livrées par les textes anciens ou l'épigraphie [83]. Selon Kossinna, la préhistoire s'assimilait désormais à une véritable « archéologie du peuplement » [*Siedlungsarchäologie*]. Elle révélait, selon lui, l'existence d'un peuple indo-germanique originel, issu du Nord de l'Allemagne et du Danemark, qui se serait répandu à partir de la préhistoire dans la plus grande partie du continent européen. Dans son expansion, ce peuple primordial aurait donné naissance à différents peuples périphériques. Parmi les héritiers des « Indo-Germains » de la préhistoire, on compterait – outre les Germains eux-mêmes – les Celtes, les Baltes, ou encore les Grecs... Résistant aux invasions de toutes sortes, certains de ces peuples centraux seraient restés « purs » de tout amalgame avec les cultures des « races inférieures ». À la périphérie de l'Europe, en revanche, le mélange avec d'autres populations aurait provoqué la dégénérescence de l'héritage biologique de l'*Urvolk*, le peuple primordial indo-germanique.

En 1911, Kossinna publie son œuvre principale, intitulée *L'origine des Germains et la méthode de l'archéologie du peuplement* [84]. Il y fixe les principes d'une préhistoire ethnique germanique, fondée sur trois principes principaux : premièrement, la distribution spatiale des zones culturelles attestées par l'archéologie correspondrait à l'extension de groupes ethniques particuliers. Deuxièmement, l'évolution continue des manifestations de la culture matérielle s'expliquerait par la permanence d'un même groupe ethnique. Enfin, et troisièmement, la diffusion de certains traits culturels dans l'espace reflèterait l'existence de mouvements de peuples particuliers. Grâce à cette nouvelle archéologie, on pourrait donc reconstituer l'histoire de l'expansion territoriale des peuples germaniques, depuis les origines de la préhistoire. À cette archéologie ethnique germanique, Kossinna donne le nom de « préhistoire allemande » (*Deutsche Vorgeschichte*).

En 1912, Kossinna livre un manifeste qu'il intitule *La Préhistoire allemande : une science d'intérêt éminemment national* [85]. C'est une nouvelle étape dans la pensée de ce théoricien de l'origine raciale des Germains : selon lui, les Indo-Germains n'auraient été en rien un peuple barbare, mais auraient possédé au contraire un niveau de civilisation beaucoup plus élevé que celui des autres peuples, non européens. Ainsi, ils auraient été les premiers à domestiquer le cheval, à inventer l'alphabet et à développer la métallurgie du bronze. Autrement dit, les Indo-Germains seraient les véritables inventeurs de la civilisation – et non les peuples anciens de Méditerranée orientale, comme l'enseignaient jusqu'alors les découvertes de l'archéologie proche-orientale. En d'autres termes, il fallait désormais réécrire l'histoire des civilisations du monde ancien comme l'œuvre des peuples d'origine « indo-germanique ».

En Allemagne, le climat belliciste à la veille de la Première Guerre mondiale enflamme l'esprit de Kossinna. Il proclame désormais que les Germains possèdent une « mission historique d'envergure mondiale » et salue le déclenchement de la guerre comme la réalisation du « destin » de la « race germanique ». Après la défaite allemande de 1918, ses travaux sur l'origine des Germains se coulent désormais dans une interprétation explicitement raciale de l'histoire du peuplement européen. Kossinna exploite dès lors les théories du « raciologue » allemand Hans Günther (1891-1968), selon lesquelles cinq grandes « races », qui auraient possédé différents niveaux de capacité intellectuelle, se seraient fixées en Europe dès la préhistoire [86]. Selon Kossinna, les peuples germaniques appartiendraient à l'une des « races supérieures » identifiées par Günther. Grâce à « l'archéologie du peuplement », on distinguerait ainsi pas moins de quatorze vagues d'invasions indo-germaniques successives, qui auraient façonné l'histoire culturelle du continent européen tout au long de la préhistoire et des âges des métaux. Comme le martèle alors Kossinna, ces différents épisodes de conquête territoriale, répétés tout au long des cinq derniers millénaires avant notre ère ne pouvaient être l'œuvre que d'une race dominante, supérieure à toutes les autres : la race ombrageuse des Germains, dont les descendants avaient été outrageusement rabaissés par le traité de Versailles.

Comme on l'a vu, Hubert s'attaque à la préparation de son ouvrage sur les Germains – dans lequel il s'en prend frontalement à Kossinna et à son archéologie raciale germanique – en même temps qu'il travaille à la rédaction finale de son livre sur Les Celtes. À ses yeux, la démonstration du théoricien des Indo-Germains consiste davantage en « une sorte de manifeste (plutôt) qu'un ouvrage d'exposition ou un manuel », tout comme c'était le cas avant elle de *L'Aryen* de Lapouge. Pour Hubert, la démarche de Kossinna est fondée sur « des préjugés qui sont développés en erreurs ». Selon lui, l'inventeur de « l'archéologie du peuplement » indo-européen n'est pas animé par l'esprit scientifique, pas plus que Lapouge ; comme l'écrit Hubert, « c'est un imaginaire qui n'est pas contrôlé par un esprit critique très averti. Par ailleurs, il connaît assez mal ce qui n'est pas de chez lui. Enfin, comme il n'est pas homme de musée [...], ses connaissances paraissent souvent plus livresques que pratiques ». Le cas du maître de la « préhistoire allemande » est réglé dès les premières pages des *Germains* : « Nous aurons souvent à prononcer son nom dans cette étude, écrit Hubert, pour contredire ses théories [87]. »

Hélas, comme déjà *Les Celtes*, *Les Germains* arrivent après la bataille. Le livre sort en 1952 dans l'indifférence générale, alors que l'Allemagne nazie et sa « préhistoire allemande » raciale se sont effondrées sept ans auparavant. La germanité ne constitue plus un enjeu qui mettrait en péril l'existence même de la civilisation européenne. *Les Germains* d'Hubert auraient, selon le schéma éditorial prévu, dû paraître à la suite des *Celtes* à la fin des années 1920 ou au début des années 1930 — si Hubert avait eu le temps et l'énergie de l'achever. Kossinna était alors au faite de sa carrière et toute une génération de chercheurs qu'il avait formés était en train d'émerger. Ces jeunes gens brillants et ambitieux allaient fournir les cadres de l'archéologie nazie, qui prétendrait démontrer, sur des bases scientifiques présentées comme irréfutables, la permanence de la supériorité de la « race germanique » depuis la préhistoire la plus

ancienne. Avec la guerre, ces conceptions allaient apporter une légitimité scientifique à l'entreprise de conquête et de recomposition du « peuplement racial » de l'Europe conduite par le Troisième Reich [88]. Décédé cinq ans avant l'avènement de Hitler, Hubert ne devait rien en voir.

Néanmoins, dès le début, Hubert avait perçu le programme de perversion des données des sciences humaines que sous-tendait la démarche de Kossinna. Aussi, le raisonnement développé dans ses *Germaines* consiste-t-il en un démontage systématique de l'argumentation du théoricien de la « préhistoire allemande ». Hubert s'emploie à saper ses deux piliers que sont la linguistique et l'archéologie. Point après point, il réfute les affirmations de Kossinna, en montrant que ses interprétations sont erronées : les preuves prétendument avancées sont fausses, s'agissant aussi bien de l'attribution culturelle des vestiges archéologiques, de la caractérisation des influences stylistiques, que de la datation et du séquençage chronologique des trouvailles. Hubert établit que, contrairement à ce que Kossinna annonce comme une évidence, l'identité culturelle « germanique » n'est ni homogène ni continue dans le temps. Surtout, elle n'est en rien imperméable aux influences des autres groupes « non germaniques », ceux qui procèdent, selon les thèses de la « préhistoire allemande », de populations racialement moins « pures » que celles d'identité « germanique » — et donc culturellement inférieures. Comme Hubert en fait la démonstration, les cultures archéologiques « germaniques » sont au contraire profondément pénétrées par des apports culturels provenant aussi bien du monde celtique, à l'ouest, que des civilisations méditerranéennes, au sud, ou encore du domaine illyrien, à l'est [89]. S'agissant du nord enfin, où l'école de Kossinna place le berceau ancestral de la « race germanique », Hubert rectifie : les groupes préhistoriques de ces pays scandinaves et arctiques n'ont été en aucune façon des « Pré-Germains [90] ».

Aussi, à l'issue de la lecture des *Germaines* d'Hubert, tout l'édifice de la « préhistoire allemande » construit par Kossinna et ses élèves est-il démantelé jusqu'à la base. Il n'en reste rien qui tienne.

Fondamentalement, Hubert défend, on l'aura compris, une tout autre perception du temps que celle des émules de Kossinna. Pour lui, la vérité de l'histoire ne réside pas dans le passé originel des « peuples », qui aurait forgé leur identité une fois pour toutes. Comme Hubert y revient, arguments à l'appui, tout au long de ses travaux, l'histoire ne fait que véhiculer une mémoire, qui procède de la transmission d'un héritage composite, nécessairement hétérogène. En d'autres termes, pour Henri Hubert, le passé ne se perpétue que modifié ; *les origines sont toujours déjà mêlées*. C'est la condition, en réalité, pour que l'héritage du passé soit reçu et transmis. Et c'est précisément parce que les Celtes sont d'origines diverses, suggère-t-il, qu'ils ont été capables de se concevoir comme nation ; c'est-à-dire de penser leur relation à l'Autre de manière ouverte, en accueillant la diversité des mondes qui leur étaient étrangers, pour la traduire et l'adapter à leur univers.

Cette approche du temps comme vecteur de la mémoire culturelle s'oppose donc sans compromis possible à celle de la perception raciale de la « préhistoire allemande ». Pour

Kossinna et ses élèves, la mémoire n'existe pas comme telle : l'héritage culturel reçu du passé ne se transforme pas, car il est biologiquement hérité, en tant que manifestation distinctive de la race, ou de l'appartenance ethnique. Alors que dans la perspective d'Hubert, c'est le temps qui déploie l'identité, en la transformant, dans celle de Kossinna, à l'inverse, le temps, apportant avec lui le métissage, ne peut que dégrader l'ordre originel. C'est pourquoi les peuples et les individus doivent défendre fermement leur identité – s'ils entendent la conserver –, prétendent-ils. Car, dans ce schéma, l'Autre ne cesse d'avilir cette identité première, en la diluant sous l'apport de ses propres caractères. D'où cette mélancolie vis-à-vis de la perte de l'origine, cette rage aussi face à la désagrégation de soi, à l'envahissement par l'étranger. C'est ici que la « préhistoire allemande » dévoile le dessein qui l'anime : elle fonctionne comme une « vengeance raciale » dirigée contre les non-Allemands, contre tous les ennemis de la « race » aryenne, dont en premier lieu les Juifs. Elle est une « science de combat », le fer de lance d'une Nouvelle Allemagne, qui mènera désormais, sous la conduite de son *Führer*, une lutte implacable pour sa « survie raciale ».

L'offensive allemande sur la mémoire celtique

En disparaissant si tôt, Henri Hubert laissait pourtant un message ambigu à la communauté des chercheurs. On pouvait certes lire son œuvre sur les Celtes comme une tentative « d'ethnographie préhistorique », fondée sur l'analyse des héritages culturels. Mais on pouvait y voir également la démonstration de la permanence de l'identité celtique, qui s'était maintenue à travers les siècles, depuis les « Celtes anciens » de l'Europe préromaine jusqu'aux « Celtes chrétiens » des îles de Grande-Bretagne – qui apparaissaient ainsi comme les héritiers des premiers en ligne directe [91]. Au bout du compte, Hubert apportait paradoxalement à ses ennemis, à le lire un peu vite, la confirmation de leur credo : certains peuples, comme les Celtes, étaient parvenus à conserver et à transmettre leur identité « ethnique », malgré les vicissitudes de l'histoire, et ce jusqu'à aujourd'hui. Hubert et ses ennemis « racialisés » n'étaient certes pas d'accord sur les mécanismes de cette transmission, ni sur son origine, ni sur son concept en général ; mais après tout quelle importance cela pouvait-il avoir, puisque cette permanence pouvait être tenue pour un fait établi, et qui dit permanence pense spontanément stasisme ?

Il faut dire qu'Hubert lui-même n'avait pas toujours été très clair vis-à-vis de la « préhistoire allemande ». Autant il avait perçu la charge de fantasme dont elle était investie – elle qui prétendait restituer la domination de la « race indo-germanique » tout au long de l'histoire de l'humanité européenne –, autant il avait pu se laisser éblouir par sa méthode. En traitant de manière statistique la distribution des trouvailles archéologiques dans l'espace, la *Siedlungsarchäologie* allemande parvenait à identifier des « provinces culturelles » effacées depuis des millénaires : « C'est ce que nous avons essayé de faire fort imparfaitement pour les Celtes », avoua humblement Hubert [92]. Comme les préhistoriens allemands, il était convaincu que les formes et les décors de la poterie étaient un indicateur privilégié de l'identité culturelle des populations qui les avaient façonnés. C'est ainsi qu'il en était venu à partager certaines de leurs interprétations — il faudrait plutôt dire leurs illusions. Comme

eux, Hubert voyait se former les toutes premières « sociétés celtiques » dans les cultures de la fin du Néolithique de la région du Rhin moyen, au cours du troisième millénaire avant notre ère [93].

Le réquisitoire d'Hubert contre la « préhistoire allemande » forgée par Kossinna dormira dans les papiers de Mauss jusqu'à sa mort, avant qu'on ne le redécouvre au début des années 1950. Une autre interprétation du passé celtique se sera imposée à partir des années 1930, portée par l'extraordinaire expansion de la « préhistoire allemande » germanique soutenue par le régime national-socialiste. Les Germains auront pris la place des Celtes en tant que préfigurateurs de la civilisation européenne. Vues par les chercheurs qui mettront leur travail au service de l'idéologie du Troisième Reich, les manifestations de la « civilisation celtique » de Déchelette et Hubert seront ramenées à une expression de l'identité raciale indo-germanique, dont les Celtes n'auraient constitué qu'un rameau latéral.

Les fouilles de grande ampleur conduites par l'institut scientifique de la SS, le *SS-Ahnenerbe*, sur le tertre funéraire géant du « prince celte » du Hohmichele [94] seront invoquées à l'appui de la thèse selon laquelle les anciens Celtes d'Allemagne présentaient des caractères typiques de leur culture « indo-germanique » ancestrale : comme leurs aïeux, ils étaient dirigés par une caste de puissants aristocrates guerriers, qui se faisaient enterrer auprès de leurs forteresses dans des tombes monumentales, accompagnés de leurs armes de guerre et de leurs possessions prestigieuses. Ailleurs, les recherches conduites sous l'égide de la Commission romaine-germanique de l'Institut archéologique allemand viseront à démontrer que les innovations technologiques prêtées aux Gaulois de l'époque de la guerre des Gaules – comme le fameux *muris gallicus*, ou rempart de pierres armées de bois décrit par César – leur seraient antérieures ; elles auraient été développées à l'origine par des populations de tradition indo-germanique ayant occupé l'actuel territoire allemand [95]. Dans ces conditions, l'origine ethnique et raciale des Celtes de l'Antiquité serait évidente : ce seraient des mouvements de peuples d'origine indo-germanique, partis du sol de l'Allemagne actuelle, qui auraient diffusé vers l'ouest cette culture de type « protoceltique » de la fin de l'âge du Bronze. Pour les chercheurs allemands, la « civilisation celtique » n'aurait été qu'un produit dérivé de l'identité raciale « indo-germanique » de l'Europe ancienne.

Ces thèses survivront à l'effondrement de l'Allemagne nazie, portées par une génération de chercheurs qui poursuivront brillamment leur carrière dans les institutions académiques de l'Allemagne de la Reconstruction, tels Wolfgang Dehn (1909-2001) et Wolfgang Kimmig (1910-2001) pour l'archéologie celtique européenne. Passé l'épreuve passagèrement désagréable de la dénazification, le milieu intellectuel du national-socialisme se reconstituera naturellement dans les universités allemandes. Les chercheurs qui s'étaient mis au service de l'idéologie du régime nazi y poursuivront leurs recherches après la guerre et formeront de nouvelles générations d'étudiants et de spécialistes [96]. Ils auront surtout une grande influence sur la reconstruction de l'archéologie française des années 1970 et 1980, notamment dans les domaines de la protohistoire et du haut Moyen Âge [97].

La bataille perdue d'Henri Hubert

Force est de constater qu'Henri Hubert a perdu son combat contre la « préhistoire allemande » et son inspirateur Gustaf Kossinna. Contrairement à Mauss, qui connaîtra la postérité intellectuelle que l'on sait, Hubert n'aura pas réussi à imposer sa marque sur l'archéologie française et européenne. Les chercheurs, notamment français, préféreront se ranger prudemment sous la bannière de l'histoire ancienne, et l'autorité en particulier de Camille Jullian ; reléguant l'archéologie à une place de « discipline auxiliaire de l'histoire ». Chercheur isolé, et marginalisé dans son propre domaine, Hubert ne pouvait rien face à la professionnalisation massive de l'archéologie qu'allait mettre en place le régime national-socialiste en Allemagne, pour la fonder sur les bases raciales édifiées par l'école de Kossinna. Marginalisée, la pensée d'Henri Hubert ne s'est pas transmise.

Ce rendez-vous manqué de la sociologie et de l'archéologie, que proposait Hubert avec son concept d'*ethnographie préhistorique*, déploiera ses conséquences bien au-delà des années 1930 et 1940. Après la Libération, l'archéologie protohistorique française se reconstituera sur les bases méthodologiques mises en place par l'archéologie allemande des années 1930 ; et ce d'autant plus facilement que les anciens chercheurs qui avaient travaillé au service de l'État national-socialiste poursuivront leurs recherches après la guerre dans une perspective désormais explicitement européenne. On oubliera la dimension anthropologique ouverte par les travaux d'Henri Hubert sur la « civilisation celtique », pour mieux focaliser l'archéologie des périodes préromaines sur une démarche d'inspiration « historico-culturelle [98] ». Surtout, on considérera avec suspicion toutes les tentatives de la recherche anglo-américaine – restée fidèle à une interprétation sociologique, ou anthropologique, des sociétés anciennes révélées par l'archéologie – qui viseront à dépasser ce stade de la simple mise en ordre chrono-culturelle des productions matérielles des civilisations archéologiques.

Pourtant, l'approche de la « civilisation celtique » sous l'angle de l'étude d'une mémoire culturelle s'épanouissant dans la longue durée, que proposait Henri Hubert, constitue encore aujourd'hui une piste de recherche particulièrement féconde. Certes, les conclusions auxquelles étaient parvenu Hubert sont maintenant dépassées. Il ne se trouve plus personne en effet, parmi les chercheurs d'aujourd'hui, pour croire que les cadres fondamentaux de la société celtique aient effectivement été constitués par l'institution du « potlatch », de la « chasse aux crânes » et de l'enseignement druidique. Au fond, peu importe. Hubert nous offre une démarche plutôt qu'une méthode, un mode d'approche plutôt qu'une reconstruction du passé. Sa pensée des sociétés celtiques demeure fascinante par-delà l'incomplétude dans laquelle il nous l'a livrée. *C'est l'appréhension du passé à partir de sa posthistoire. C'est l'idée que le passé n'est finalement accessible que dans ses réinvestissements ultérieurs et successifs, comme une mémoire toujours active dans l'à-présent. C'est une révolution par rapport à l'approche conventionnelle, traditionnellement historiciste, des sociétés anciennes révélées par l'archéologie – une révolution dont nous n'avons pas fini de dérouler les implications.*

L'explorateur du temps

Inachèvement est le mot qui revient à la charge à propos de l'œuvre d'Henri Hubert, comme si l'étendue de celle-ci était le signe d'un esprit dispersé, sa diversité celui d'une pensée inaboutie. On voit aujourd'hui se dessiner le portrait d'un autre Hubert : un Hubert plus entreprenant, plus offensif, plus politique aussi ; bref, un Hubert moins *accessoire* et *secondaire*, refusant de se laisser enfermer dans le discours stérilisant de quelque spécialité. On reste abasourdi devant la capacité de travail qu'il a développée, et surtout devant la richesse et la profondeur des recherches qu'il a conduites dans des domaines en réalité largement périphériques à son activité centrale : jusqu'au bout, celle-ci est demeurée en effet l'étude de l'histoire des religions et le travail de recension pour les revues des travaux publiés en ce domaine.

Osons une hypothèse. Et si un lien, ténu mais néanmoins solide, reliait rétrospectivement toutes ces pièces ? Et si ce fil rouge — apparaissant ici, repiquant là pour ressurgir ailleurs — était ce qu'Hubert lui-même a appelé l'« idée de temps » ? C'est la fréquentation des matériaux archéologiques, semble-t-il, qui lui inspire dès les environs de 1900 cette constatation que le temps, dès lors qu'il s'agit des vestiges du passé, ne se mesure pas en *quantités*, mais en *qualités* : non plus en décomptes de jours, d'années ou de siècles, mais en attributs typochronologiques, dont la combinaison identifie des périodes stylistiques disparues. Le temps n'est plus celui des événements – comme l'est celui de l'histoire – mais, s'incorporant dans les choses, il devient celui des durées. Ce temps-là, lui aussi, est relatif : les distances, alors même qu'elles sont égales entre elles dans le temps objectif, ne le sont pas dans ce monde-là, qui est l'univers de la matérialité ; le temps des objets, de leurs transformations morphologiques, parfois s'écoule lentement comme une pâte, parfois s'accélère et se resserre, soudain fluide et vif, telle une substance en fusion. Surtout, on dirait que plusieurs temps entremêlés courent ensemble, certains lents, d'autres rapides. Ainsi, dans les phases de « transition », qui annoncent le passage d'une période à une autre, il se forme des « mélanges » de styles et de techniques, qui préparent des « métamorphoses », selon les termes d'Hubert.

Et puis l'« idée de temps » replonge vers les profondeurs. Hubert fait le tour du monde, qui l'emmène en Indochine, au Japon. Mais au fond de lui, elle travaille ; elle mature. L'« idée de temps » refait entièrement surface en 1905, dans l'article intitulé « Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie » [99]. Ce n'est plus le temps matériel des vestiges ; c'est désormais le temps immatériel des rites et des pratiques, tel qu'il est perçu et mis en œuvre par les hommes et les sociétés. Mais c'est le même temps « qualitatif » qui ressurgit, tout aussi étranger au temps conventionnel des événements et des dates [100]. C'est encore une fois un temps discontinu, puissamment hétérogène, parcouru de rythmes différents. C'est un temps fait de retours, de réactivations, de remises en jeu, à l'intérieur duquel les temporalités s'interpénètrent.

À parcourir sa bibliographie, on pourrait croire qu'ensuite Hubert délaisse son « idée de temps » pour se consacrer à d'autres préoccupations. Rien ne serait plus faux. Le temps

« qualitatif » d'Hubert imprègne au contraire sa conception des *Celtes* – œuvre dont il ne nous reste que des épaves – comme il se tient, par contraste, à l'arrière-plan du projet des *Germaines*. C'est une synthèse de ce premier temps des objets, formulé à partir du classement de la collection Moreau, et de ce temps socialisé qui sourd des représentations collectives attachées aux pratiques de la religion et de la magie. C'est en quelque sorte, comme l'a pressenti François-André Isambert, un temps fondamentalement « archéo-sociologique ». Ce temps des cultures, ou des civilisations, ne se réduit cependant pas à la simple addition d'un temps « archéologique » et d'un temps « sociologique », que l'on ferait intervenir à tour de rôle selon la nature des matériaux en présence. C'est un composé des deux, qui les englobe et les dépasse. Comme chacun d'eux, c'est un temps fondamentalement *mémoriel*. Si quelque chose se transmet et se perpétue, c'est bien que quelque chose s'enregistre et se conserve. Mais cette transmission ne s'effectue pas sans une altération, une modification, une augmentation qui vient compenser la perte de ce qui s'efface. Le lointain passé celtique survit, en quelque sorte sous une forme masquée et transformée, dans les différents présents qui lui succèdent, jusqu'au nôtre. Ce n'est pas le passé gaulois qui ressemble à ce que nous sommes aujourd'hui – qui le préfigure, qui le prépare comme l'imaginent certains – mais c'est précisément le contraire : c'est nous qui, de manière bien plus énigmatique, lui ressemblons ; alors que nous n'avons plus rien en commun avec lui.

Pour résumer, on pourrait dire – peut-être de manière trop schématique et artificielle – qu'Hubert a parcouru trois registres de temps différents. Il est parti du temps des productions matérielles, que lui révélait l'archéologie, puis il a découvert le temps des représentations collectives, plus sociologique ou anthropologique, pour en arriver finalement à un temps des créations culturelles, que lui montrait la trajectoire des civilisations. On pourrait dire également – et de façon tout autant caricaturale, tant les temporalités sont en réalité emboîtées – que la pensée d'Hubert est allée, à l'intérieur des différentes échelles du temps, d'un plan « micro » avec la temporalité des productions matérielles (qui suit le rythme des *générations* d'objets), à un plan « méso » avec celle des représentations collectives (qui suit le rythme plus ample de la mémoire sociale) pour parvenir au plan « macro » des cultures et des civilisations (dont l'amplitude s'inscrit dans le « temps long » de l'histoire de l'humanité).

Faut-il n'y voir qu'une coïncidence ? Alors que, nous le savons aujourd'hui, le temps est compté pour Henri Hubert, qui n'a que peu d'années pour accomplir la tâche immense qu'il s'est fixée, son esprit est capté par ce monde des choses, des pratiques et des cultures où le temps irréversible, tel qu'il pèse sur nous, ne compte plus. C'est un *autre temps*, un temps appartenant en propre à ce monde en mouvement, qui s'impose ici. Bien plus qu'une variété de temporalités, Hubert découvre un *ordre du temps* : c'est cet autre temps qui conduit les transformations des productions matérielles et des représentations collectives ; plus exactement c'est lui qui les rend perceptibles et compréhensibles, bref qui leur donne un sens. Ce n'est pas seulement une façon commode d'ordonner intellectuellement les phénomènes – telle une image, une métaphore – c'est à la fois une architecture et un ensemble de processus qu'Henri Hubert met en évidence.

Au moment où nous perdons définitivement tout contact avec Hubert, celui-ci se dirigeait vers le bord du temps. Il était aspiré par le puissant trou noir autour duquel gravite le temps mémoriel, et dans lequel passé, présent et futur sont annihilés, contenus qu'ils sont les uns dans les autres. Toute chose happée dans ce goulot peut ressurgir dans un univers parallèle — un autre présent après elle — où, réactivée, elle fait rejouer des processus que l'on pouvait croire éteints à jamais. Les manifestations du temps (la disparition et la réactivation, l'oubli et la remémoration, la transposition et le refoulement,) ont leur origine dans une singularité, un hors-champ en quelque sorte. C'est de ce point limite, inaccessible à la conscience, que sourdent continuellement de nouvelles significations du passé, auxquelles le présent donne sens et qui en retour le façonnent. Ce temps étrange et irrationnel, où rien ni personne n'est jamais vraiment mort, n'existe pas que dans les contes où règne la magie : c'est celui de la mémoire des choses, des hommes et de ces constructions hybrides que sont les cultures et les civilisations. Henri Hubert, l'homme pressé, a trouvé le temps, qui l'a emporté. Mais sa pensée demeure et continue à nous parvenir, comme l'éclat tremblant d'un astre mort.

Lire aujourd'hui Hubert, c'est finalement réaliser l'énormité du ratage historique que représente le défaut de transmission de sa pensée à la recherche d'après les années 1920, en particulier dans le domaine de l'archéologie protohistorique française, qu'il a pourtant largement investie par ses travaux. Il était celui qui pouvait établir la synthèse entre l'approche de l'école sociologique animée par Durkheim et l'archéologie des « Antiquités nationales » constituée au musée de Saint-Germain-en-Laye. Les causes de cet échec sont manifestement multiples, et plongent leurs racines, sans nul doute, dans la grande rupture qu'a provoquée la Première Guerre mondiale. Néanmoins, force est de reconnaître que la pensée d'Hubert s'est heurtée à un refus et à un rejet catégoriques : les archéologues et les historiens n'en voulaient pas. Sans doute percevaient-ils confusément le danger mortel que représentait la pensée d'Hubert pour leurs disciplines, telles qu'elles étaient traditionnellement pratiquées. Hubert dynamitait le temps historique conventionnel pour lui substituer un autre temps, autrement plus étrange, qui était celui de la mémoire. Il faisait tomber les cloisons entre les disciplines, ouvrant l'histoire et l'archéologie sur la sociologie et l'anthropologie. Surtout, Hubert faisait surgir un vaste terrain, allant des choses aux collectifs et aux cultures, en même temps qu'il créait – comme, vers le même moment, Aby Warburg dans le domaine de l'histoire de l'art – une discipline « qui, à l'inverse de tant d'autres, existe, mais n'a pas de nom » : « une science sans nom », une « discipline innommée », dit encore le philosophe italien Giorgio Agamben [101]. Tel est l'héritage extraordinaire qu'Henri Hubert nous a laissé en disparaissant.

Bibliographie

Agamben Giorgio, 2004. *Image et mémoire. Écrits sur l'image, la danse et le cinéma*, Paris, Desclée de Brouwers.

Arbois de Jubainville Henri d', 1882. *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, Paris, Thorin.

Bert Jean-François, 2010. « Genèse d'un travail à deux : « Essai sur la nature et fonction du

sacrifice »», *Revue d'Histoire des Sciences humaines*, 22, p. 145-160.

Bert Jean-François, 2012. *Marcel Mauss, Henri Hubert et la sociologie des religions. Penser et écrire à deux*, Paris, la Cause des livres.

Besnard Philippe, 1987. « Lettres de Émile Durkheim à Henri Hubert », *Revue française de sociologie*, XXVIII, p. 483-534.

Bopp Franz, 1856. *Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand*, traduction française de M. Bréal, Paris, Hachette, 6 vol.

Brun Patrice, 2000. « Henri Hubert, historien-archéologue », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 79, p. 5-32.

Brunaux Jean-Louis, 2012. « Cent cinquante ans d'ethnographie gauloise : entre histoire et archéologie », in L. Olivier (dir.), *Le musée d'Archéologie nationale et les Gaulois du xixe au xxie siècle, Antiquités nationales*, no spécial, p. 195-204.

Brunaux Jean-Louis, 2014. *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Paris, éditions Belin.

Chapman William R., 1982. *Ethnology in the Museum : A.H.L.F. Pitt Rivers (1827-1900) and the Institutional Foundations of British Anthropology*. Mémoire de doctorat non publié. Oxford, université d'Oxford.

Collis John, 2014. "The Sheffield origins of Celtic Art", in C. Gosden, S. Crawford, K. Ulmschneider (dir.), *Celtic Art in Europe : Making Connections*, Oxford, Oxbow Books, p. 19-27.

Déchelette Joseph, 1913. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II : Archéologie celtique ou protohistorique, 3e partie : second âge du Fer ou époque de La Tène*. Paris, Auguste Picard.

Déchelette Joseph, 1927. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. IV : second âge du Fer ou époque de La Tène*. Paris, Auguste Picard (2e édition).

Demoule Jean-Paul, 2014. *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du xxie siècle ».

Dhermy-Mairal Marine, 2017. « Henri Hubert et la guerre. Un « rail » pour Albert Thomas » in L. Olivier (dir.), *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*. Paris, éditions Démopolis, collection « Quaero » 2017b, p. 81-101.

Didi-Huberman Georges, 2002. *L'image survivante. Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, éditions de Minuit.

Djindjian François, 1991. *Méthodes pour l'archéologie*, Paris, Armand Colin.

Duval Paul-Marie, 1989. *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, vol. I. Rome, École française de

Rome.

Fournier Marcel, 2017. « Henri Hubert et Marcel Mauss. Deux frères siamois des Sciences humaines », in L. Olivier (dir.), *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*. Paris, éditions Démopolis, collection « Quaero », p. 55-79.

Günther Hans, 1922. *Rassenkunde des Deutschen Volkes*, Munich, J. F. Lehmanns.

Hirsch Thomas, 2016. *Le temps des sociétés. D'Émile Durkheim à Marc Bloch*. Paris, éditions de l'EHESS, collection « En temps et en lieux ».

Hirsch Thomas, 2017. « De la sociologie comme pensée du temps. Henri Hubert et « L'étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie » 1905 », in L. Olivier (dir.), *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*. Paris, éditions Démopolis, collection « Quaero », p. 103-118.

Hubert Henri, 1901 [1899-1900. [Compte-rendu de G. Vacher de Lapouge, *L'aryen. Son rôle social*], *L'Année sociologique*, IV, p. 145-146.

Hubert Henri, 1902a. « Sépulture à char de Nanterre », *L'Anthropologie*, XIII, p. 66-73.

Hubert Henri (pseud. Henri Pierre), 1902b., [Recension de l'ouvrage de Vacher de Lapouge, *L'aryen. Son rôle social*], *Revue historique*, 78, p. 162.

Hubert Henri, 1902c. « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », *Revue archéologique*, XLI, p. 167-206.

Hubert Henri, 1906. « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », *Revue archéologique*, XCII, p. 336-371.

Hubert Henri, 1932a. *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, Paris, Albin Michel.

Hubert Henri, 1932b. *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, Albin Michel.

Hubert Henri, 1952. *Les Germains*, Paris, Albin Michel.

Isambert François-André, 1979. « Henri Hubert et la sociologie du temps », *Revue française de sociologie*, 20-1, p. 183-204.

Jacobstahl Paul, 1944. *Early Celtic Art*, Oxford, Clarendon Press, 2 vol.

Jullian Camille, 1907-1926. *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette.

Kemble John, Latham R. & A. Franks, 1863. *Horae ferales or Studies on the Archaeology of the Northern Nations*, Londres, Lovell and Reeve.

Kossinna Gustaf, 1896. « Die vorgeschichtliche Ausbreitung der Germanen in Deutschland »,

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, 6, 1, p. 1-14.

Kossinna Gustaf, 1911. *Die Herkunft der Germanen*, Leipzig, éditions Kabitzsch.

Kossinna Gustaf, 1912. *Die deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend nationale Wissenschaft*, Würtzburg, éditions Mannus.

Lantier Raymond, 1928. « Hommage à Henri Hubert », *Revue archéologique*, XXVIII, p. 289-307.

Laurière Christine, 2015. 1913, *La recomposition de la science de l'homme*, Les Carnets de Bérose, n° 7, en ligne : <http://www.berose.fr/?1913-la-recomposition-de-la-science-de-l-Homme>. Legendre Jean-Pierre & Laurent Olivier, 2013. « Les braises sous la cendre. La survie de l'archéologie nazie après 1945 », in *Les usages du passé, Cahiers d'histoire immédiate*, 43, p. 81-112.

Leroi-Gourhan André, 1936a. *La civilisation du renne*. Paris, éditions Gallimard.

Leroi-Gourhan André, 1936b. « L'ethnographie et la muséographie », *Revue de Synthèse*, XI, 1, p. 27-30.

Leroi-Gourhan André & Michel Brézillon, 1972. *Fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien*, Paris, Éditions du CNRS, VIIe supplément à *Gallia préhistoire*.

Lewuillon Serge, 2017. « L'homme sans quantités. Henri Hubert et la sociologie historique », in L. Olivier (dir.), *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*. Paris, éditions Démopolis, coll. « Quaero », p. 151-184.

Lorre Christine, 2010. « Henri Hubert et l'aménagement de la salle de comparaison du musée des Antiquités nationales : un atelier de sociologie durkheimienne », *Antiquités nationales*, 41, p. 191-204.

Lorre Christine, 2015. « Montrer, démontrer la préhistoire : perspectives comparatistes et préhistoire au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (1862-1927) », *Antiquités nationales*, 46, p. 141-154.

Mauss Marcel, 1932. « Avertissement », in H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, Paris, Albin Michel, p. XXI-XXVI.

Michaud Philippe-Alain, 1998. *Aby Warburg et l'image en mouvement*, Paris, éditions Macula.

Mortillet Gabriel de, 1869a. *Promenades au musée de Saint-Germain*, catalogue illustré de 79 figures par Arthur Rhoné, Paris, C. Reinwald.

Mortillet Gabriel de, 1869b. « Essai d'une classification des cavernes et stations sous abri fondée sur les produits de l'industrie humaine », *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle*

de l'homme, 5, p. 172-179.

Mortillet Gabriel de, 1883. *Le Préhistorique*. Paris, C. Reinwald.

Olivier Laurent, 2000. « Henri Hubert, archéologue », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 79, p. 9-14.

Olivier Laurent, 2012. *Nos ancêtres les Germains. Les archéologues français et allemands au service du nazisme*, Paris, Tallandier.

Olivier Laurent, 2013. « Les racines nationales-socialistes de la refondation de l'archéologie médiévale en France : Michel de Bouard (1919-1989) et Herbert Jankuhn (1905-1990) », *Antiquités nationales*, 44, p. 157-175.

Olivier Laurent, 2017a. « Pour en finir avec la race : Henri Hubert et l'anthroposociologie », *Anabases, Traditions et Réceptions de l'Antiquité*, 26, p. 195-201.

Olivier Laurent (dir.), 2017b. *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*. Paris, éditions Démopolis, collection « Quaero », p. 180-181

Olivier Laurent & Martin Schönfelder, 2002. « Nanterre (Hauts-de-Seine) : un char de parade de La Tène moyenne » in V. Guichard V. et F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (iii^e siècle av. J.-C., i^{er} siècle apr. J.-C.)*, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (1998), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, p. 113-118.

Petrie William M. F., 1899. « Sequences in Prehistoric remains », *Journal of Anthropological Institute*, 29, p. 295-301.

Pitt Rivers Augustus Henry L. F., 1906. *The Evolution of Culture and Other Essays*, Oxford, Oxford University Press.

Reinach Salomon, 1927. « Henri Hubert », *Revue archéologique*, XXVI, p. 177-178.

Riek Gustav & Hans J. Hundt, 1962. *Der Hohmichele. Ein Fürstengrabhügel der späten Hallstattzeit bei der Heuneburg*, Berlin, Römisch-Germanische Forschungen, 25.

Soulier Philippe, 2018. *André Leroi-Gourhan (1911-1986). Une vie*. Paris, éditions du CNRS.

Syer Cuming H., 1858. « On further discoveries of Celtic and Roman remains in the Thames off Battersea », *Journal of the British Archaeological Association*, 14, p. 326-330.

Tischler Otto, 1885. « Über die Gliederung der La Tène Periode und die Dekorierung den Eisenwaffen in diseser Zeit », in *Correspondenz-Blatt der deutscher Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 14, 1885, p. 157-161.

Trigger Bruce, 1989. *A History of archaeological thought*, Cambridge, Cambridge University Press.

Westwood John, 1856. « Celtic Ornament », in Jones O. (dir.), *The Grammar of Ornament*,

Londres, Day et fils, p. 89-97.

[1] S. Reinach, « Henri Hubert », *Revue archéologique*, XXVI, 1927, p. 177.

[2] *L'Année sociologique* a été fondée en 1896 par Émile Durkheim, pour constituer la revue centrale représentative de la sociologie française, telle que la concevait le groupe des durkheimiens.

[3] La revue *L'Anthropologie* a été créée en 1890 comme l'organe central de publication des travaux de langue française de préhistoire et de paléontologie humaine. Fondée en 1844, la *Revue archéologique* est l'une des plus anciennes revues françaises d'archéologie. Elle est dédiée principalement à l'archéologie classique et au Proche-Orient ancien. À l'époque d'Hubert, la revue est dirigée par Salomon Reinach, directeur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

[4] F.-A. Isambert, « Henri Hubert et la sociologie du temps », *Revue française de sociologie*, 20-1, 1979, p. 183-204.

[5] P. Brun, « Henri Hubert, historien-archéologue », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 79, 2000, p. 5-32 ; J.-L. Brunaux, « Cent cinquante ans d'ethnographie gauloise : entre histoire et archéologie », in L. Olivier (dir.), *Le musée d'Archéologie nationale et les Gaulois du xixe au xxie siècle, Antiquités nationales*, no spécial, 2012, p. 200-202 ; J.-L. Brunaux, *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Paris, éditions Belin, 2014, p. 291-296.

[6] J.-F. Bert, « Genèse d'un travail à deux : 'Essai sur la nature et fonction du sacrifice' », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2010, 22, p. 145-160 ; *Id.*, Marcel Mauss, *Henri Hubert et la sociologie des religions. Penser et écrire à deux*. Paris, la Cause des Livres, 2012 ; M. Fournier, « Henri Hubert et Marcel Mauss. Deux frères siamois des sciences humaines », in L. Olivier (dir.), *La Mémoire et le Temps. L'œuvre transdisciplinaire d'Henri Hubert (1872-1927)*, Paris, éditions Démopolis, collection « Quaero » 2017b, p. 55-79.

[7] P. Besnard, « Lettres de Émile Durkheim à Henri Hubert », *Revue française de sociologie*, XXVIII, 1987, p. 483-534.

[8] J.-F. Bert, *Henri Hubert et la sociologie des religions*, Liège, Presses universitaires de Liège, collection « Religions », 2015.

[9] Frédéric Moreau (1798-1898) avait été censeur de la Banque de France avant de prendre sa retraite dans sa propriété familiale de Fère-en-Tardenois (Aisne). Durant près de vingt ans, de 1873 à 1892, il y a fait réaliser des fouilles, sur des sites datant de la préhistoire à l'époque mérovingienne. Ces recherches ont livré le mobilier de plusieurs dizaines de milliers de sépultures.

[10] Édouard Piette (1827-1906) avait été juge de paix. De 1871 à 1897, à la suite d'une cure thermale dans les Pyrénées, il fouille une série de grottes préhistoriques, dont celles de Brassempouy (Landes) et du Mas d'Azil (Ariège), qui livrent de nombreux outils et objets d'art mobilier du Paléolithique supérieur.

[11] M. Dhermy-Mairal, « Henri Hubert et la guerre. Un « rail » pour Albert Thomas » in L. Olivier (dir.), 2017b, p. 81-101.

[12] C. Lorre, « Montrer, démontrer la préhistoire : perspectives comparatistes et préhistoire au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (1862-1927) », *Antiquités nationales*, 46, 2015, p. 150. Hubert ne sera cependant nommé officiellement par l'administration des musées que le 20 juillet 1910.

[13] Daumet avait été précédé à Saint-Germain par l'architecte Joseph-Auguste Lafolloye (1828-1891).

[14] Ces salles présentaient les collections, essentiellement pré- et protohistoriques, qui avaient été rassemblées par ces chercheurs.

[15] Comme il l'écrit dans son autobiographie de 1915, « à Saint-Germain, mon principal travail a été la réfection de la Salle de Mars » (publié dans J.-F. Bert, 2012, p. 148).

[16] Lettre du 29 janvier 1898 conservée aux Archives nationales (F21 4034b dossier Henri Hubert) ; citée par C. Lorre, « Henri Hubert et l'aménagement de la salle de comparaison du musée des Antiquités nationales : un atelier de sociologie durkheimienne », *Antiquités nationales*, 41, 2010, p. 193.

[17] D'après Raymond Lantier, Hubert « dote le musée d'un vaste magasin central » avant sa mobilisation de 1915 (R. Lantier, « Hommage à Henri Hubert », *Revue archéologique*, XXVIII, 1928, p. 289).

[18] C'est en effet seulement en 1910 que Salomon Reinach confie officiellement à Hubert la nouvelle présentation de la salle de Mars, dite salle de comparaison.

[19] C. Lorre, 2010, p. 193.

[20] Auteur anonyme (Henri Hubert ?) – Notes sur le musée de Saint-Germain. Texte dactylographié daté du 17 octobre 1926. Saint-Germain-en-Laye, archives du musée d'Archéologie nationale (fonds Henri Hubert).

[21] H. Hubert, « Sépulture à char de Nanterre », *L'Anthropologie*, XIII, 1902a, p. 66-73 ; L. Olivier, M. Schönfelder, « Nanterre (Hauts-de-Seine) : un char de parade de La Tène moyenne » in V. Guichard et F. Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (ii^e siècle av. J.-C., i^{er} siècle apr. J.-C.)*, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (1998), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, p. 113-118.

[22] Auteurs collectifs, 1865 – *Commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain*. Saint-Germain-en-Laye, archives du musée d'Archéologie nationale.

[23] Lors de la cinquième séance de la Commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain, tenue le 16 mai 1865, il est notamment décidé qu'il faudra « former une collection d'analogies de formes et une d'analogies de matières » aux côtés de la présentation des séries archéologiques elles-mêmes (Commission consultative pour l'organisation du musée de Saint-Germain, 1865).

- [24] Le musée de Saint-Germain est créé par un décret de Napoléon III du 8 novembre 1862.
- [25] G. de Mortillet, *Promenades au musée de Saint-Germain*, catalogue illustré de 79 figures par Arthur Rhoné, Paris, C. Reinwald, 1869a, p. 12.
- [26] Mortillet, 1869a, p. 121.
- [27] *Ibid.*
- [28] *Ibid.*, p. 149.
- [29] G. de Mortillet, «Essai d'une classification des cavernes et stations sous abri fondée sur les produits de l'industrie humaine», *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 5, 1869b, p. 172-179.
- [30] G. de Mortillet, *Le Préhistorique*. Paris, C. Reinwald, 1883, p. 16.
- [31] H. Hubert, s. d., publié dans C. Lorre, 2010, p. 197-198.
- [32] H. Hubert, «De la nécessité de maintenir au Musée de Saint-Germain des objets définis généralement comme ethnographiques». Texte manuscrit inachevé (11 feuillets). Saint-Germain-en-Laye, archives du musée d'Archéologie nationale (fonds Henri Hubert).
- [33] M. Mauss, «Avertissement», in Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, Paris, Albin Michel, 1932a, p. XXIV.
- [34] C'est le sens de la démarche mise en œuvre dès le premier ouvrage du jeune Leroi-Gourhan, qui a été formé à l'école de Mauss (*La civilisation du renne*, Paris, éditions Gallimard, 1936a). Celui-ci développera son approche «ethnographique» du passé préhistorique par l'intermédiaire de sa fouille du site de Pincevent (A. Leroi-Gourhan, M. Brézillon, *Fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien*, Paris, éditions du CNRS, VIIe supplément à *Gallia préhistoire*, 1972).
- [35] C. Laurière, 1913, *La recomposition de la science de l'homme*, Les Carnets de Bérose, n° 7, 2015.
- [36] P. Soulier, *André Leroi-Gourhan (1911-1986). Une vie*, Paris, éditions du CNRS, 2018, p. 28-36.
- [37] A. Leroi-Gourhan, «L'ethnographie et la muséographie», *Revue de Synthèse*, XI, 1, 1936b, p. 27-30.
- [38] Autobiographie datée du 10 mars 1915; publiée dans J.-F. Bert, 2012, p. 148.
- [39] A. H. L. F. Pitt Rivers, *The Evolution of Culture and Other Essays*, Oxford, Oxford University Press, 1906.
- [40] W. R. Chapman, "Ethnology in the Museum : A.H.L.F. Pitt Rivers (1827-1900) and the Institutional Foundations of British Anthropology". Mémoire de doctorat non publié. Oxford, université d'Oxford, 1982.
- [41] Autobiographie datée du 10 mars 1915; publiée dans J.-F. Bert, 2012, p. 148.

[42] Comme l'écrit Hubert dans son autobiographie de 1915 : « Mon goût pour les musées, les formes, l'art, l'archéologie, m'a porté à accepter d'entrer au musée de Saint-Germain avec Salomon Reinach. Au bout de trois ans je m'y suis passionné et j'ai beaucoup entrepris. » (Publié dans J.-F. Bert, 2012, p. 148.) Cette précision pourrait indiquer qu'Hubert a commencé à « se passionner » véritablement pour la muséographie à partir de 1900, date de création de la salle Moreau.

[43] H. Hubert, « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », *Revue archéologique*, XLI, 1902c, p. 167-206 ; *id.*, « La collection Moreau au musée de Saint-Germain », *Revue archéologique*, XCII, 1906, p. 336-371.

[44] H. Hubert, 1902c, p. 170-171.

[45] *Ibid.*, p. 173.

[46] *Ibid.*, p. 171.

[47] *Ibid.*, p. 178.

[48] F. Djindjian, *Méthodes pour l'archéologie*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 171-173.

[49] W. M. F. Petrie, « Sequences in Prehistoric Remains », *Journal of Anthropological Institute*, 29, 1899, p. 295-301.

[50] G. Didi-Huberman, *L'image survivante. Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, éditions de Minuit, 2002.

[51] P.-A. Michaud, *Aby Warburg et l'image en mouvement*, Paris, éditions Macula, 1998.

[52] « J'étais sincèrement dégoûté de l'histoire de l'art esthétisante, écrira-t-il en 1923. Il me semblait que la contemplation formelle de l'image – qui ne la considère pas comme *un produit biologique nécessaire* entre la religion et la pratique de l'art [...] – donnait lieu à des bavardages si stériles qu'après mon voyage à Berlin en été 1896 je cherchais à me reconverter dans la médecine. » (Manuscrit du 14 mars 1924, publié dans Michaud, 1998, p. 254.)

[53] Selon Serge Lewuillon, ce « troisième manuscrit » des *Celtes*, aujourd'hui disparu, aurait été confié à Jean Marx. Les archives du Centre international de synthèse indiquent que Marcel Mauss avait envisagé la publication d'un troisième volume des *Celtes* (sous le numéro 21ter de la collection « L'Évolution de l'Humanité »), qui aurait été consacré à une « *Sociologie descriptive des Celtes* » (document BRR.2.7 de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine ; S. Lewuillon, « L'homme sans quantités. Henri Hubert et la sociologie historique » in L. Olivier (dir.), 2017b, p. 180-181).

[54] M. Mauss, 1932, p. VI.

[55] Dans cette entreprise, Jean Marx a réalisé le plus gros du travail ; Raymond Lantier se concentrant sur les parties plus archéologiques traitant des techniques et de l'art celtique.

[56] M. Mauss, 1932, p. XXII.

[57] J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II : Archéologie celtique ou protohistorique, 3e partie : second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris, Auguste Picard, 1913.

[58] J. Collis, "The Sheffield origins of Celtic Art", in C. Gosden, S. Crawford, K. Ulmschneider (dir.), *Celtic Art in Europe : Making Connections*, Oxford, Oxbow Books, 2014, p. 19-27.

[59] J. Westwood, « Celtic Ornament », in O. Jones (dir.), *The Grammar of Ornament*, Londres, Day et fils, 1856, p. 89-97.

[60] H. Syer Cuming, « On further discoveries of Celtic and Roman remains in the Thames off Battersea », *Journal of the British Archaeological Association*, 14, 1858, p. 326-330.

[61] Un premier recensement de ces trouvailles « celtiques » est donné dès 1863 dans les *Études sur l'archéologie des Nations du Nord ou Horae Ferales* (J. Kemble, R. Latham, A. Franks, *Horae ferales or Studies on the Archaeology of the Northern Nations*, Londres, Lovell and Reeve, 1863). Elles sont attribuées à un « art celtique récent » (*Late Celtic Art*), daté des environs de la conquête romaine.

[62] H. Arbois de Jubainville, *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, Paris, Thorin, 1882, p. 31-32.

[63] F. Bopp, *Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand*, traduction française de M. Bréal, Paris, Hachette, 6 vol., 1856.

[64] P. Jacobstahl, *Early Celtic Art*, Oxford, Clarendon Press, vol. 1, 1944, p. V.

[65] Du nom du site de La Tène à Marin (Suisse), où ont été identifiés les caractères stylistiques de la civilisation « celtique » européenne du second âge du Fer.

[66] J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. IV : second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris, Auguste Picard (2e édition), 1927, p. 440.

[67] H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, Paris, Albin Michel, 1932a, p. 14.

[68] *Ibid.*, p. 16 (nous soulignons).

[69] *Ibid.*, p. 16 (nous soulignons).

[70] *Ibid.*, p. 19.

[71] C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette, 1907-1926, vol. II, p. 13, note 5.

[72] H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, 1932b, p. 224.

[73] *Ibid.*, p. 227.

[74] *Ibid.*, p. 231-237.

[75] H. Hubert, 1932a, p. 20.

[76] F.-A. Isambert, 1979, p. 189.

[77] H. Hubert, 1932a, p. 156.

[78] H. Hubert, *Les Germains*, Paris, Albin Michel, 1952, p. 112.

[79] L. Olivier, « Pour en finir avec la race : Henri Hubert et l'anthroposociologie », *Anabases, traditions et réceptions de l'Antiquité*, 26, 2017a, p. 195-201.

[80] H. Hubert, [Compte rendu de G. Vacher de Lapouge, *L'aryen. Son rôle social*], *L'Année sociologique*, IV (1899-1900), 1901, p. 146. Sous son pseudonyme d'Henri Pierre, Hubert stigmatisera ensuite la « fausse science qu'il [Vacher de Lapouge] prétend imposer et qu'il croit capable de suffire à tout, expliquer le passé et prophétiser l'avenir » (H. Hubert (pseud. Henri Pierre), [Recension de l'ouvrage de Vacher de Lapouge, *L'aryen. Son rôle social*], *Revue historique* 78, 1902b, p. 162).

[81] J.-P. Demoule, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil (« La Librairie du xxie siècle »), 2014.

[82] O. Tischler, « Über die Gliederung der La Tène Periode und die Dekorierung den Eisenwaffen in diserer Zeit », in *Correspondenz-Blatt der deutscher Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 14, 1885, p. 157-161.

[83] G. Kossinna, « Die vorgeschichtliche Ausbreitung der Germanen in Deutschland », *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, 6, 1, 1896, p. 1-14.

[84] G. Kossinna, *Die Herkunft der Germanen*, Leipzig, éditions Kabitzsch, 1911.

[85] G. Kossinna, *Die deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend nationale Wissenschaft*, Würzburg, éditions Mannus, 1912.

[86] H. Günther, *Rassenkunde des Deutschen Volkes*, Munich, J. F. Lehmanns, 1922. L'ouvrage sera réédité quinze fois jusqu'en 1933.

[87] H. Hubert, 1952, p. 5.

[88] L. Olivier, *Nos ancêtres les Germains. Les archéologues français et allemands au service du nazisme*, Paris, Tallandier, 2012.

[89] H. Hubert, 1952, p. 304-311.

[90] *Ibid.*, p. 240.

[91] P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, vol. I, Rome, École française de Rome, 1989, p. 67.

[92] H. Hubert, 1952, p. 3-4.

[93] H. Hubert, 1932a, p. 217-224.

[94] G. Riek., H. J. Hundt, *Der Hohmichele. Ein Fürstengrabhügel der späten Hallstattzeit bei der Heuneburg*, Berlin, Römisch-Germanische Forschungen, 25, 1962.

[95] L. Olivier, 2012, p. 156-157.

[96] J.-P. Legendre, L. Olivier, « Les braises sous la cendre. La survie de l'archéologie nazie après 1945 », in « Les usages du passé », *Cahiers d'histoire immédiate*, 43, 2013, p. 81-112.

[97] L. Olivier, « Les racines nationales-socialistes de la refondation de l'archéologie médiévale en France : Michel de Boüard (1919-1989) et Herbert Jankuhn (1905-1990) », *Antiquités nationales*, 44, 2013, p. 157-175.

[98] B. Trigger, *A History of archaeological thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

[99] T. Hirsch, « De la sociologie comme pensée du temps. Henri Hubert et « L'étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie » 1905 », in L. Olivier (dir.), 2017b, p. 103-118.

[100] T. Hirsch, *Le temps des sociétés. D'Émile Durkheim à Marc Bloch*, Paris, éditions de l'EHESS (collection « En temps et en lieux »), 2016.

[101] G. Agamben, *Image et mémoire. Écrits sur l'image, la danse et le cinéma*, Paris, Desclée de Brouwers, 2004, p. 9.